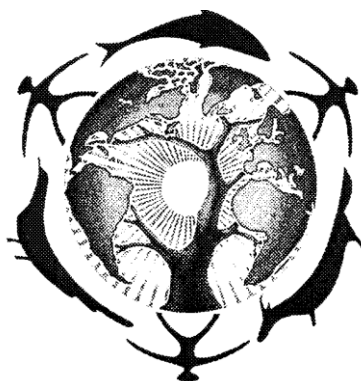


Livre vert pour une politique bioalimentaire
L'agriculture : pour nourrir le monde d'abord

Mémoire présenté par
Les AmiEs de la Terre de Québec



Mémoire déposé aux consultations de la
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des
ressources naturelles

Mardi le 23 août 2011

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE DES AMIÈS DE LA TERRE DE QUÉBEC	2
PRÉSENTATION DES AMIÈS DE LA TERRE DE QUÉBEC.....	3
AVANT-PROPOS.....	4
RÉPONSES DES AMIÈS DE LA TERRE DE QUÉBEC AUX QUESTIONS POSÉES DANS LE LIVRE VERT POUR UNE POLITIQUE BIOALIMENTAIRE.....	5
Question 1	5
Question 2	6
Question 3	8
Question 4	8
Question 5	9
Question 6	9
Question 7	10
Question 8	11
Question 9	11
Question 10	12
Question 11	13
Question 12	14
Question 13	14
Question 14	14
Question 15	15
Question 16	15
CONCLUSION.....	16
LISTE DES ANNEXES.....	17

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE DES AMiES DE LA TERRE DE QUÉBEC

Le présent mémoire a été rédigé dans le cadre d'une consultation générale initiée par la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles sur le *Livre vert pour une politique bioalimentaire: Donner le goût du Québec*. Il traite une à une les questions posées dans Livre vert et aborde donc divers aspects du secteur bioalimentaire.

La réflexion des AmiEs de la Terre de Québec s'effectue autour d'une relation, d'un contrat social à redéfinir entre le mangeur, le producteur et le marchand – relation qui, selon nous, doit être épurée pour se recentrer sur l'essentiel : une alimentation saine, un environnement sain, un niveau de vie acceptable, et ce, pour chacun des acteurs de cette relation. Pour les ATQ, il s'agit du seul moyen de modifier notre secteur bioalimentaire pour qu'il devienne durable, équilibré et viable, tout particulièrement en regard des défis sociaux et environnementaux qui nous attendent dans les prochaines années (crises alimentaires, pic pétrolier, pic du phosphore, perte de biodiversité, etc).

Dans cette réflexion, nous remettons en question la pertinence de l'agro-business, responsable à nos yeux de la présente crise agricole et de plusieurs problèmes environnementaux : ce modèle exerce une pression énorme sur nous tous mangeurs, sur nos agriculteurs, sur nos marchands et sur notre environnement, et ce pour le seul profit de quelques actionnaires de grandes compagnies de transformation et de distribution. En ce sens, nous favorisons la révision de notre modèle agricole au profit d'un modèle plus doux, localiste, se basant sur les principes de l'agroécologie pour fournir des aliments de qualité sans détériorer le milieu qui les fait naître.

Pour parvenir à de tels changements, nous croyons certes qu'une réforme profonde des mentalités et des habitudes de vie doit s'effectuer au niveau individuel, mais nous sommes convaincus que la plus grande part de cette transformation doit s'effectuer à un niveau plus global, et donc émaner de ceux-là même qui détiennent le pouvoir sur ce secteur : le gouvernement ainsi que les grandes compagnies de production, de transformation et de distribution. Les AmiEs de la Terre croient bon d'insister sur la grande part de responsabilité que doit assumer le gouvernement dans ce secteur essentiel qu'il convient de traiter différemment de tous les autres secteurs commerciaux.

PRÉSENTATION DES AMIÉS DE LA TERRE DE QUÉBEC

Les AmiEs de la Terre de Québec (ATQ) est un groupe écologiste composé de citoyenNEs engagéEs qui a vu le jour en 1978. Comptant aujourd'hui plus de 400 membres, l'organisme vise l'émergence d'une société écologiste, c'est-à-dire non seulement écologiquement viable pour les générations actuelles et futures, mais aussi équitable et solidaire. C'est surtout par la défense collective des droits et l'éducation populaire autonome que les AmiEs de la Terre de Québec entendent déployer ce projet, dans le but de se changer soi-même et de transformer la réalité sociale, notamment par l'activité de comités thématiques, par la présentation de mémoires, par des conférences, des présentations, des ateliers, des pétitions, des manifestations... Les AmiEs de la Terre de Québec cherchent à affirmer et à défendre l'aspiration de chacun à un monde sain, solidaire, et rempli d'opportunités.

Le mémoire que nous vous présentons est le fruit du travail des comités Agriculture, Décroissance, Eau et OGM des AmiEs de la Terre de Québec. Voici une brève présentation de ces comités :

- **Le comité Agriculture et alimentation** a pour objectif d'encourager une agriculture locale, viable, sans OGM et donnant une large place à l'agriculture biologique. Il suit différents dossiers, tels l'agriculture périurbaine, l'agriculture soutenue par la communauté (ASC), l'alimentation de qualité, et il lutte contre les mégaporcheries. Dans la perspective d'une société écologiste solidaire et équitable, le comité Agriculture se soucie aussi du maintien de l'intégrité des terres agricoles et de la qualité de vie des agriculteurs, autant au Québec que dans le reste du monde, et se positionne donc contre l'inondation des marchés extérieurs et l'exploitation des pays du Sud. Le comité réclame un débat public sur les OGM et conteste l'utilisation de certaines biotechnologies à des fins de production et de commercialisation des OGM. Il suit notamment les enjeux de biodiversité, surveille l'introduction des nouveaux OGM, réclame l'étiquetage des aliments composés de produits génétiquement modifiés et prône des alternatives comme la génétique systémique.
- **Le comité Décroissance** remet en question l'idéal de croissance économique infinie véhiculé par nos sociétés occidentales. Il milite pour une société où la qualité de vie prime sur la croissance économique, pour la fin du gaspillage et de la surproductivité, pour un mode de vie simple et axé sur l'essentiel, et prône une réduction contrôlée de l'activité économique.
- **Le comité Eau** voit l'eau comme un bien commun et promeut une gestion intégrée par bassin versant. Il dénonce toute gestion irresponsable de l'eau et suit des dossiers comme la fluoration de l'eau potable, les cyanobactéries, les tensions USA-Canada sur les Grands Lacs. Il remet en cause les partenariats publics-privés pour la gestion de l'eau.

L'avenir de l'agriculture préoccupe les AmiEs de la Terre à plusieurs titres : en tant que **mangeurs** nous voulons une alimentation saine, diversifiée, en quantité suffisante et à un prix abordable (respectant les principes de la souveraineté alimentaire) ; en tant que **citoyens et collectivité** nous pensons avoir le droit de participer aux décisions qui concernent notre agriculture et notre alimentation (choix de la provenance de nos aliments, volonté de modes de production respectueux de l'environnement et de prix juste pour les agriculteurs) ; en tant que **contribuables**, nous voulons des politiques publiques qui favorisent certains modes de production et de mise en marché des produits.

AVANT-PROPOS

Lors de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois qui s'est tenue en 2007, la plupart des acteurs des secteurs bioalimentaire et environnemental, y compris les AmiEs de la Terre de Québec, ont cru fournir des avis pertinents qui pourraient contribuer à l'élaboration d'une politique bioalimentaire réaliste et concrète. Le rapport de cette commission avait d'ailleurs confirmé cette impression puisqu'il proposait des mesures avant-gardistes qui tenaient compte des avis donnés et qui semblaient pouvoir bénéficier à l'ensemble du secteur. Il ne restait donc plus qu'à attendre du gouvernement une politique concrète qui permettrait l'application de ces propositions. Malheureusement, l'attente fut longue et les résultats, peu probants.

Déjà trois ans après le dépôt du rapport de cette commission, le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation enclenche un nouveau processus de consultation au sujet du secteur bioalimentaire, plutôt que de se lancer dans la mise en place des mesures concrètes tant attendues. Comme la majorité des acteurs qui se sont prononcés jusqu'à aujourd'hui sur la sortie du Livre vert, les AmiEs de la Terre de Québec sont profondément déçus de ce document qui, ignorant les efforts investis dans ces débats depuis 5 ans, réouvre à neuf les sujets sur lesquels tout a déjà été dit et qui retarde (délibérément dirait-on) la mise en œuvre des réformes nécessaires.

Bien que sceptiques quant à l'impact réel de leur contribution, les AmiEs de la Terre de Québec ont néanmoins décidé de faire preuve de bonne volonté en répondant aux questions posées dans le Livre vert, espérant ainsi favoriser la mise en place rapide des mesures demandées. Par ailleurs, en complément de ce mémoire, nous vous présentons à nouveau les dossiers, mémoires et documents déjà soumis au MAPAQ au cours des dernières années concernant différents enjeux liés au secteur agroalimentaire.

En tant que membre de la Coalition SOS Pronovost, les AmiEs de la Terre de Québec souhaitent la sauvegarde et l'application des recommandations du rapport Pronovost, du rapport Saint-Pierre et du rapport Ouimet, et espèrent que leurs efforts, cette fois, ne seront pas vains.

RÉPONSES DES AMIÈS DE LA TERRE DE QUÉBEC AUX QUESTIONS POSÉES DANS LE LIVRE VERT POUR UNE POLITIQUE BIOALIMENTAIRE

Question 1

Compte tenu des enjeux dont devra tenir compte le secteur bioalimentaire, croyez-vous que celui-ci soit en mesure de saisir les occasions d'affaires qui se présenteront? Si oui, quelles sont les forces auxquelles l'on doit faire appel? Sinon, quels seraient les changements à envisager pour y arriver?

D'entrée de jeu, il nous paraît illusoire d'aborder « le secteur bioalimentaire » sous l'angle des « occasions d'affaires ». En effet, l'agriculture est pour nous bien plus qu'une simple activité économique : c'est une activité vitale, sociale et culturelle, profondément ancrée dans le milieu qui l'accueille. Selon nous, la première étape vers une politique bioalimentaire viable, avant-gardiste et profitable est de reconnaître le caractère essentiel et vital de l'agriculture, puis de réévaluer nos priorités en conséquence. En plus de ses fonctions sociales et environnementales, le rôle premier de l'agriculture a toujours été d'assurer l'alimentation des populations, en fournissant les aliments de base nécessaires à l'être humain pour se nourrir et demeurer en santé. Dès lors que l'on place cette fonction principale au cœur de nos priorités, la question des « occasions d'affaires » nous apparaît immédiatement comme périmée; ce sont plutôt les questions d'autonomie et de souveraineté alimentaires qui nous préoccupent : notre présent modèle agricole est-il, et sera-t-il dans l'avenir, en mesure de fournir à nos populations une alimentation saine, suffisante et qui correspond à leurs besoins vitaux, tout en accomplissant ses fonctions sociales et environnementales? Ces questions prennent d'autant plus d'importance lorsque nous considérons les enjeux qui menacent le secteur bioalimentaire :

- l'imminence, en raison de l'augmentation de la population et des besoins en ressources, d'une crise alimentaire mondiale qui rendra difficile, voire impossible, l'importation des aliments sur lesquelles nous nous fions présentement;
- l'imminence du pic pétrolier, qui rendra très coûteux et peut-être impossible le transport de denrées sur de très longues distances;
- l'imminence du pic du phosphore et d'autres fertilisants privilégiés pour la culture des plantes;
- la concurrence internationale, déloyale en raison des écarts des conditions de travail ayant cours dans différents pays, nocive pour les pays pauvres puisqu'elle prive ces communautés de leurs ressources et des fruits de leur travail.

Dans ces circonstances, il ne s'agit pas de parler d'occasions d'affaires, mais plutôt d'aborder la question comme étant vitale, indissociable de la survie prochaine de nos communautés.

Voici certains des changements à envisager pour faire face à ces enjeux qui menacent notre sécurité alimentaire:

- la diversification des produits
- la diversification des modes de production et de distribution
- le retour au localisme, autant pour l'agriculture que pour la mise en marché

- la mise en place de groupes d'achats
- la diversification et relocalisation des distributeurs
- l'équilibre entre les cultures par bassins versants
- l'écoconditionnalité de l'attribution de l'aide financière
- l'application des principes d'agroécologie (ces principes s'appuient sur les processus naturels et l'environnement local permettent d'éviter la perte de biodiversité et l'appauvrissement des milieux naturels)
- une participation importante de l'agro-business et des grands transformateurs et distributeurs à cette réforme profonde.

Ces changements permettraient l'émergence non pas d'occasions d'affaires, mais plutôt d'un nouveau contrat social entre le mangeur, l'agriculteur et le marchand dans lequel ce dernier serait au service de l'agriculteur et du mangeur et non l'inverse, et par lequel les droits humains de chacun de ces acteurs seraient respectés dans une même mesure.

Question 2

Souscrivez-vous à la vision proposée qui place le produit alimentaire au cœur de la politique? Selon vous, quels sont les principaux avantages et désavantages à mettre les attentes des consommateurs au centre des préoccupations de l'industrie?

Une politique bioalimentaire pertinente devrait se recentrer autour de la raison d'être fondamentale du secteur bioalimentaire : l'alimentation, l'acte de manger pour combler nos besoins vitaux. Le produit a donc, en ce sens, une certaine importance. Mais celle-ci n'est pas absolue, car c'est dans la mesure où l'agriculture, et donc l'agriculteur, est lié au mangeur par le biais du marchand dans une relation de dépendance réciproque que l'aliment prend toute son importance. Hors de cette relation, aucune industrie, aucun secteur bioalimentaire ne pourrait exister. C'est ce constat qui nous pousse à placer, plutôt que le produit alimentaire, la relation producteur-mangeur-marchand au cœur des préoccupations bioalimentaires. Ce déplacement de la problématique de l'aliment à la relation producteur-mangeur-marchand permet de contextualiser la production de l'aliment et de l'identifier comme besoin à satisfaire, comme source de vie et non comme produit de vente ou comme prétexte à l'activité commerciale. La notion de relation implique aussi l'idée d'un équilibre à atteindre entre les acteurs qui la composent, et permet d'intégrer une dimension sociale à l'acte de manger.

Raison d'être de l'agriculture, le mangeur doit certainement occuper une grande place au sein des préoccupations de l'industrie. Le mangeur est un être social dont les choix sont tributaires d'une panoplie de considérations (valeurs personnelles, goûts, moyens financiers, temps disponible, contexte culturel, etc.). Pour permettre au mangeur que sa réflexion soit complète et ses choix, réfléchis, on doit lui fournir toute l'information nécessaire. Or, le bris du lien direct entre agriculteur et mangeur, en plus de l'interférence causée par les multiples intermédiaires qui se sont greffés à cette relation, empêche, distord et complexifie la transmission de l'information. Ces interférences proviennent notamment de :

- la transformation industrielle des aliments, qui les dénature et nous empêche de savoir ce qui les compose, en plus d'engendrer des dépendances alimentaires importantes (principalement au sodium et au sucre) chez les consommateurs;
- la publicité de l'industrie agroalimentaire, où les seuls gros joueurs sont les grandes entreprises de transformation et de distribution; où chaque nouveau produit, aussi peu nutritif soit-il, est présenté comme indispensable à nos besoins vitaux; où le panier le moins cher est roi, et où l'on véhicule des attentes superflues et non naturelles envers les aliments, telle la stérilisation et la perfection de l'apparence esthétique;
- l'insuffisance des réglementations d'affichage qui ne permettent pas au mangeur de retracer la présence d'organismes génétiquement modifiés (OGM), de nanoparticules, d'aliments irradiés, de produits chimiques ou d'hormones de croissance dans ses aliments...

Cette multitude d'obstacles altère l'information que peut obtenir le consommateur, le privant ainsi d'une véritable capacité de choix. En effet, plusieurs des choix que font les consommateurs sont fortement manipulés par l'industrie et ne reflètent pas les attentes réelles de ces derniers. C'est pour cette raison qu'il est dangereux de baser la politique bioalimentaire sur les attentes des consommateurs : celles-ci peuvent très bien n'être que le fruit d'une manipulation soutenue des grandes entreprises de transformation et de distribution et ne refléter en rien les réelles attentes du consommateur. Les attentes d'un consommateur avisé et informé seraient très différentes de celles du consommateur qui s'en remettrait à l'industrie pour lui dicter les choix qu'il doit faire.

C'est pourquoi l'industrie et le gouvernement doivent cesser d'excuser leur inaction en affirmant qu'ils ne font que s'en remettre à ce que veut le consommateur, pour prendre leurs responsabilités et déterminer ce qui, en regard de toute l'information disponible, est réellement le mieux pour le mangeur. Autrement dit, il s'agit de déterminer ce qu'un consommateur avisé voudrait qu'il adienne de son alimentation, puis de promouvoir et de protéger ces volontés par diverses mesures. Par exemple, le gouvernement pourrait, en constatant les dépendances et les problèmes de santé que causent les hauts taux de sodium et de sucre dans les produits transformés, imposer une réduction de ces taux au sein de l'industrie.

Cela dit, il arrive que les consommateurs soient bien informés et désirent faire des choix qui reflètent leurs valeurs; dans ces cas, il est du devoir du gouvernement de mettre en place des mesures qui permettront aux citoyens-mangeurs de prendre des décisions conformes à leur volonté. C'est le cas par exemple des OGM, où une majorité de citoyens, une fois informée, désire voir appliqué le principe de précaution en la matière, en plus de souhaiter leur identification obligatoire par le biais de l'étiquetage. Aux yeux des AmiEs de la Terre de Québec, ces mesures auraient dû être appliquées depuis déjà longtemps, d'autant plus que le Parti Libéral lui-même l'avait promis avant les élections de 2003. Qui plus est, à titre de membre du Réseau québécois contre les OGM (RQcOGM), les AmiEs de la Terre de Québec prônent l'abolition complète des OGM dans tous les domaines plutôt que leur étiquetage, en raison de leur impact sur la biodiversité et du danger qu'ils posent pour la santé.

Si les attentes des consommateurs peuvent parfois aider à cibler leurs besoins, le gouvernement a à ce sujet une grande responsabilité d'intervention afin de défendre les droits de ses citoyens et de protéger leurs choix.

Question 3

Partagez-vous l'idée que la différenciation des produits alimentaires québécois peut être une stratégie gagnante pour que nos entreprises se démarquent sur les marchés intérieurs et extérieurs?

Oui, la différenciation des produits alimentaires québécois peut être une bonne stratégie pour que nos entreprises se démarquent, dans la mesure où la différenciation s'effectue sur la base d'une qualité environnementale *et* nutritionnelle supérieure, à l'instar du Danemark qui se démarque sur le marché européen en raison des caractéristiques écologiques et nutritionnelles de ses produits. Cependant, pour que les produits alimentaires québécois de qualité constituent un atout pour le Québec, il est impératif d'assurer aux producteurs locaux l'accès aux grandes chaînes de distributions. Il est du devoir du gouvernement d'effectuer les pressions nécessaires sur les grandes chaînes et marchés pour qu'ils allouent un espace déterminé important aux productions locales de petite ou moyenne envergure, sans quoi cette production de qualité ne sera pas consommée, faute de mécanismes de mise en marché adéquats.

La différenciation devrait avoir pour objectif d'accroître la part des produits québécois sur les marchés intérieurs, et non d'accroître notre part sur les marchés extérieurs. Il faut éviter d'exporter nos produits sur les marchés extérieurs pour ensuite importer des produits de moins bonne qualité dans nos marchés.

Question 4

Selon vous, le consommateur serait-il prêt à choisir d'abord un produit québécois qui se distingue par ses caractéristiques, qu'elles soient nutritionnelles, environnementales, gastronomiques éthiques ou autres, et éventuellement à payer plus cher? Y aurait-il d'autres stratégies à déployer qui pourraient y concourir?

Selon nous, les consommateurs québécois, lorsqu'ils sont en mesure d'identifier un aliment comme ayant été produit au Québec, désirent acheter et manger des produits québécois. Cependant, leurs achats se basent souvent sur le prix ou l'apparence des produits.

Afin de valoriser la vente des produits québécois au Québec, plusieurs stratégies peuvent être envisagées :

- la présence d'un étiquetage clair qui mette en valeur, de façon évidente, la provenance du produit;
- par le biais de campagnes de sensibilisation et de promotion, éduquer la population aux désavantages d'acheter « le panier le moins cher » afin de modifier les habitudes de consommation;
- l'implantation de programmes scolaires qui présenteront les avantages des aliments de base et les différentes façons de les cuisiner, en mettant l'accent sur les produits québécois, en plus de démentir certains mythes liés à l'alimentation;
- cesser de subventionner les produits d'exportation pour rediriger les aides financières vers les cultures vivrières, afin de favoriser la baisse des prix des produits de base issus du marché interne sans diminuer la qualité de vie de nos agriculteurs ;
- la mise en place de lois forçant les produits importés à se soumettre aux mêmes normes que les produits québécois, sans quoi ils devraient être étiquetés comme non conformes à nos normes;

- assumer, aux échelles locales et internationales, les coûts réels de notre mode d'alimentation actuel (en main-d'œuvre, transport, taxes, coûts de santé et coûts environnementaux) – les coûts prohibitifs de notre réelle consommation entraîneraient un retour aux produits du Québec, qui seraient comparativement très abordables;
- la subordination des ententes économiques à un organisme mondial non commercial tel la FAO, et l'exclusion de ressources essentielles (terres agricoles, eau) de ces ententes.

Il s'agit donc de mettre en évidence et de bonifier les différents avantages (écologiques, sanitaires, économiques, etc.) que présente l'achat de produits québécois.

Question 5

Selon vous, les orientations et les objectifs proposés dans le présent projet de politique permettront-ils au gouvernement d'appuyer plus efficacement le secteur bioalimentaire par rapport aux défis de demain? D'autres avenues devraient-elles être explorées pour améliorer l'efficacité de ses interventions?

D'abord, soulignons la difficulté que comporte la question posée : à partir des orientations floues et générales qui nous sont présentées dans le projet de politique, comment juger de l'efficacité prospective de celle-ci? Aucun objectif clair, aucune mesure concrète ne nous permet, dans le Livre vert, de juger de sa pertinence, de sa faisabilité, de sa viabilité. Si les objectifs proposés paraissent intéressants, rien ne nous assure que les mesures concrètes qui les accompagneront le seront aussi. Il nous semble donc trop tôt pour se prononcer sur l'efficacité possible de cette politique.

Cependant, au regard des défis d'envergure que nous devons bientôt relever (crise alimentaire, pic pétrolier, pic du phosphore, perte de biodiversité), il serait à propos de réétudier les avenues proposées en 2008 dans le rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (rapport Pronovost), qui avait été accueilli favorablement par plusieurs acteurs des milieux environnementaux et agricoles. Notamment, les concepts d'aide particulière à la transition, d'écoconditionnalité de l'aide financière, de soutien au développement des circuits courts, de politique concertée d'approvisionnement des écoles, hôpitaux, centres de détention et centres d'hébergement en produits agricoles québécois contribuant à une saine alimentation, de la possibilité pour les agriculteurs de choisir sans contrainte des semences génétiquement modifiées ou non, et d'étiquetage obligatoire des OGM nous apparaissent particulièrement prometteurs.

Question 6

Le gouvernement consacre des sommes importantes en appui au développement du secteur. Comment ces sommes peuvent-elles être un gage d'investissement structurant pour l'avenir? Quel équilibre le gouvernement devrait-il rechercher entre des mesures de soutien et des mesures de développement? Devrait-on aider différemment petites, moyennes et grandes entreprises?

Compte tenu de ce qui nous attend dans un avenir rapproché (crise alimentaire, pic pétrolier, pic phosphore, perte de biodiversité), les ATQ considèrent qu'un secteur agroalimentaire équilibré s'appuie sur une

agriculture locale, biologique, qui favorise la petite et la moyenne entreprise et favorise une alimentation saine répondant aux besoins réels des consommateurs par critères nutritionnels élevés, plutôt qu'une industrie agroalimentaire de masse, dévitalisée, surproductrice et inféodée à un système économique virtuel.

Pour être structurants, les investissements doivent promouvoir et mettre en place des mesures qui permettront ces changements, plutôt que de favoriser les grandes entreprises. Les sommes investies doivent donc être réévaluées, et certaines d'entre elles devront être réassignées afin d'être plus structurantes. Par exemple, les sommes versées à des grandes entreprises de transformation devraient provenir non pas de subventions du MAPAQ, mais plutôt du Ministère de l'Industrie et du Commerce, alors que les agriculteurs qui désirent effectuer une transition de leur mode production vers une production biologique, ou de leur mode de distribution vers une distribution en circuit court, devraient pouvoir bénéficier d'une aide particulière facilitant la transition. Tous les investissements devraient être soumis au principe d'écoconditionnalité, et être aussi conditionnels à la qualité nutritionnelle des produits dans lesquels on investit. Par exemple, les subventions et aides gouvernementales ne devraient pas être attribuées aux produits qui sont nocifs pour la santé, puisque la consommation de ceux-ci engendre des coûts de santé bien trop importants – en effet, lorsque l'on considère le coût réel de notre alimentation au Québec, on réalise qu'on est loin de proposer « le panier le moins cher ». Les sommes investies doivent par ailleurs viser un équilibre entre le niveau de vie de l'agriculteur et du marchand, et la possibilité pour le mangeur d'accéder à une nourriture saine.

Question 7

Le gouvernement devrait-il miser davantage sur les entreprises qui ont une perspective de rentabilité et dont les dirigeants montrent une capacité de gestion et des caractéristiques entrepreneuriales? Y aurait-il d'autres critères qui devraient être retenus pour structurer le soutien financier et en établir les priorités?

La rentabilité d'une entreprise agricole n'est que l'un des multiples indicateurs de sa viabilité; plusieurs aspects qualitatifs de la production doivent être pris en compte, notamment les impacts sur les cours d'eau, sur les sols, sur la santé humaine et sur celle des écosystèmes, de la biodiversité, et de nos sociétés.

Oui, il faut favoriser les entreprises qui ont une perspective de rentabilité et dont les dirigeants sont bons gestionnaires, mais ce sont nos définitions même de ce que sont la *rentabilité* et la *bonne gestion* qu'il faut modifier, élargir. Aujourd'hui, la rentabilité et la bonne gestion d'une entreprise ne peuvent plus rimer qu'avec chiffres d'affaires et profits pour les actionnaires : la bonne gestion doit inclure, et même prioriser, les aspects environnementaux, humains et sociaux afin de rendre compte des coûts réels de toute entreprise agricole.

Tout en pouvant faire preuve d'aptitudes de gestionnaires et d'entrepreneurs, les dirigeants d'entreprises agricoles doivent surtout et avant tout faire preuve d'une vision globale qui tiendra compte, à long terme, non seulement des conditions économiques, mais aussi des conditions environnementales et sociales dans lesquelles ils évoluent. Selon nous, les intérêts économiques doivent toujours être subordonnés aux intérêts premiers des communautés et des individus, c'est-à-dire la solidarité sociale, l'intégrité physique et l'intégrité de l'environnement.

Question 8

Étant donné que 70% des produits agricoles et de la pêche du Québec sont achetés et valorisés par les entreprises de transformation alimentaire d'ici avant d'atteindre les marchés, ce maillon joue un rôle déterminant dans le développement du secteur bioalimentaire québécois. Quelles conditions devrait-on réunir pour permettre à ces entreprises de maintenir et d'accroître leur place sur les marchés et de faire face à la concurrence étrangère?

Les AmiEs de la Terre de Québec remettent en question ce positionnement du secteur agroalimentaire pour une croissance économique illimitée et pour la mondialisation des échanges au détriment des communautés et des régions. L'agriculture et l'alimentation sont des activités essentielles à la vie qui, en tant que telles, doivent d'abord être traitées hors du cadre économique.

Afin de s'assurer une place sur les marchés de demain, et surtout afin d'éviter une catastrophe sociale, le Québec devrait éviter par tous les moyens d'entrer dans l'accord économique présentement discuté entre l'Union européenne et le Canada, afin que les produits québécois conservent et accroissent leur avantage sur les marchés intérieurs. Par ailleurs, le Gouvernement du Québec devrait mettre sur pied dès maintenant des politiques permettant de protéger l'agriculture, l'eau, les ressources naturelles et les services publics afin de se prémunir contre les conséquences d'accords économiques négociés au niveau fédéral. Les entreprises industrielles de transformation alimentaire devraient aussi simplifier leurs processus et réduire au minimum leurs manipulations des aliments afin de se préparer à la fois aux nouvelles exigences des mangeurs et aux problèmes de sécurité alimentaire qui émergeront autour du monde dans les prochaines années, affectant grandement la disponibilité des ressources.

Mais il ne suffit pas de s'arrêter là. Dès lors que l'on admet l'importance de protéger nos marchés intérieurs et nos ressources, il faut aussi reconnaître le droit aux autres peuples de faire de même. En solidarité avec le sud et avec toutes les autres régions du monde qui souffriront ou souffrent déjà de crises alimentaires, il faut cesser les rapports de forces économiques et permettre la sécurité et la souveraineté alimentaire des peuples, en cessant d'inonder les marchés étrangers et en favorisant des échanges équitables, même lorsqu'il s'agit d'apporter de l'aide alimentaire à un autre pays.

Question 9

Que devrait prioriser le gouvernement pour assurer aux entreprises du secteur une offre de formation leur permettant de disposer du savoir-faire et des ressources humaines nécessaires pour faire face aux enjeux de demain? Cette offre devrait-elle être organisée différemment? Comment favoriser une meilleure synergie entre les diverses institutions?

Les enjeux que nous identifions comme étant les plus déterminants pour notre avenir sont les suivants :

- crises alimentaires;
- changements climatiques;
- pic pétrolier;
- pic du phosphore et d'autres éléments nutritifs du sol;
- gaz à effet de serre;

- perte de biodiversité;
- perte de vitalité des aliments;
- problèmes de santé liés à une alimentation trop riches en produits animaux
- ajustements structurels dus aux accords économiques.

Pour faire face à ces enjeux, nous croyons qu'il est nécessaire de s'efforcer à les prévenir en minimisant les impacts environnementaux de notre modèle agricole et de se préparer aux changements qu'ils engendreront en favorisant une agriculture autonome et viable. L'offre de formation pourrait appuyer ces objectifs en permettant l'apprentissage des concepts liés à une agriculture résiliente et viable, tels la permaculture, l'agroécologie, l'agriculture de proximité, en plus de favoriser l'émergence de nouveaux moyens pouvant appuyer ces concepts (agriculture soutenue par la communauté, marchés de solidarité, agriculture urbaine, agriculture à temps partiel, marchés et centres de distribution régionaux, participations obligatoire des grandes chaînes, etc.). Il faut aussi permettre la formation et l'éducation de tous les citoyens, afin d'opérer un réel changement dans les consciences.

Question 10

Le respect des normes environnementales est une condition préalable au développement du secteur bioalimentaire. Devrait-on fixer des exigences plus élevées à cet égard dans l'attribution de l'aide financière destinée aux entreprises? Avez-vous des suggestions quant à ces exigences?

Dans le secteur bioalimentaire comme dans tous les autres, l'écoconditionnalité de l'attribution de l'aide financière devrait être maintenue, et même renforcée par des exigences plus élevées. En effet, la disponibilité d'un milieu écologique sain et propice à la culture constitue la condition même de l'existence d'un secteur bioalimentaire. Il importe donc de conserver ces milieux non seulement à des fins industrielles ou économiques, mais aussi et surtout pour la sauvegarde de notre qualité de vie, qui dépend dans une grande mesure du milieu qui nous accueille.

S'agissant de protection de l'environnement, il faut absolument développer un regard critique, global et visionnaire afin de se prémunir contre les effets à long terme des actions que nous posons aujourd'hui. Suivant cette idée, l'écoconditionnalité de l'aide financière devra être basée non plus sur un seul critère, mais sur une multiplicité de critères qui permettront un bilan environnemental plus juste des entreprises évaluées en plus de faciliter une évaluation à long terme des impacts des activités de ces entreprises sur l'environnement. Les critères suivants pourraient être ajoutés aux exigences à satisfaire pour bénéficier de l'aide financière :

- présence de bandes riveraines;
- capacité des bassins versants;
- rotation des cultures;
- bilans de phosphore;
- forme, quantité et qualité des fertilisants
- bilan des émissions de CO₂;

- effort de regroupement pour la distribution (notamment dans les grandes chaînes) afin d'accéder au marché.

Il serait aussi judicieux de bonifier les mesures incitatives à l'exploitation écologique afin de récompenser davantage les bonnes pratiques et les pratiques excellentes (production biologique, agriculture soutenue par la communauté).

Question 11

La politique prévoit la mise en place d'un fonds qui facilitera la réalisation d'initiatives de développement jugées inédites et porteuses pour l'avenir du secteur. Ces initiatives constitueraient un banc d'essai pour des activités ou des projets qui pourront éventuellement être mis en œuvre à une plus large échelle. Partagez-vous l'idée que ce fonds pourrait, au regard de la politique, jouer un rôle catalyseur en favorisant l'adoption de nouvelles façons de faire et contribuer à la faire évoluer au fil du temps?

Compte tenu des défis qui s'annoncent pour le secteur bioalimentaire au cours des prochaines années, il est en effet judicieux de faciliter la réalisation de projets inédits et avant-gardistes qui pourraient être favorables au secteur. Pour nous, ce sont les projets d'agroécologie et de génétique systémique qui sont les plus prometteurs à cet égard. Constituant le sommet de nos connaissances actuelles en agriculture, l'agroécologie tient compte de la synergie des systèmes et de leur complexité; plutôt que de traiter les symptômes d'une agriculture déficiente, elle s'attaque aux causes premières des problèmes qu'elle rencontre pour les régler de façon durable; elle sort l'agriculture de l'économie et la replace dans son contexte environnemental, social, et humain. La génétique systémique constitue une alternative écologique, économique et efficace à la génétique biotechnologique : par la sélection naturelle de plants, on crée des espèces résistantes à une multitude de facteurs, tout en conservant la biodiversité. De telles initiatives pourraient être, selon nous, réellement porteuses d'avenir au sein de la politique bioalimentaire québécoise.

Cependant, toutes les perspectives de développement ne méritent pas nos investissements : il importe d'être particulièrement vigilant en ce qui concerne l'implantation de nouvelles techniques ou technologies dans le secteur agroalimentaire afin d'éviter, à court, moyen et long termes, d'avoir à corriger des erreurs qui auraient pu être évitées. À ce chapitre, c'est donc le principe de prudence qu'il faut appliquer à toutes nos décisions. Un manque de vision par rapport aux conséquences de l'utilisation massive de certains produits ou technologies, notamment les intrants chimiques, nous force aujourd'hui à consacrer ressources et efforts pour rectifier et compenser des erreurs causées par un manque de précaution : en effet, 60 ans après la « révolution verte », force est de constater que notre agriculture nous rend malade. De telles erreurs pourraient encore être évitées, ou du moins minimisées, dans le dossier des OGM et des biotechnologies en restreignant leur utilisation et en identifiant les produits qui sont issus de ces technologies. Par ailleurs, les OGM étant perçus comme inacceptables par la majorité de la population, il serait dans une certaine mesure antidémocratique de financer des initiatives de développement qui les utiliseraient, surtout considérant que nous avons désormais accès à des approches beaucoup plus efficaces, sécuritaires et moins dispendieuses comme la génétique systémique.

Question 12

Selon vous, le cadre législatif actuel favorise-t-il un environnement d'affaires propice à l'essor du secteur bioalimentaire? Des ajustements devraient-ils y être apportés pour la mise en œuvre du projet de politique? Certaines lois devraient-elles être modifiées en priorité? Quelle serait la nature des changements à apporter?

Ne possédant pas d'expertise particulière dans les domaines législatif et économique, nous préférons nous abstenir de répondre à cette question. Cependant, nous savons que le modèle économique actuel de mondialisation des échanges nous mène droit au marasme économique et social, et qu'il faut dès maintenant travailler à l'élaboration d'alternatives viables à ce modèle.

Question 13

Tout en maintenant l'objectif de protéger le territoire agricole québécois, est-il souhaitable de faire preuve d'une plus grande souplesse pour l'implantation de plus petites entreprises en zone agricole, de manière à favoriser la diversité de l'agriculture et l'occupation dynamique d'un territoire habité?

L'émergence de plus petites entreprises en territoire agricole est souhaitable seulement si la surface agricole, étant limitée, est protégée. Certaines solutions peuvent être envisagées pour lier ces deux objectifs :

- limiter l'expansion des villes sur les terres agricoles afin de ne pas réduire la superficie agricole cultivable;
- redistribuer localement les produits;
- protéger les terres agricoles québécoises des achats étrangers (et, réciproquement, respecter les terres agricoles étrangères);
- envisager un programme de location à long terme de parcelles de terres agricoles par le biais d'ententes entre agriculteurs, ce qui permettrait à un plus grand nombre de Québécois d'accéder à une terre cultivable.

Question 14

Avec la mise en marché collective de leurs produits, les producteurs agricoles et les pêcheurs visent à obtenir de meilleurs revenus du marché. Devrait-on assurer plus de transparence dans l'administration de ces mécanismes? Comment favoriser davantage l'établissement de partenariats d'affaires pour permettre de mieux répondre aux besoins en constante évolution des consommateurs?

Dans un contexte où l'industrie agroalimentaire s'échine à créer partout l'illusion du besoin, alors qu'au contraire les mangeurs manifestent la volonté de satisfaire leurs besoins réels, limités et inchangés depuis des siècles, les « partenariats d'affaires » qu'il conviendrait de favoriser sont ceux qui renouvelleraient les échanges directs entre le producteur et le mangeur. Il s'agit donc de faciliter la mise en marché de produits locaux sans l'entremise des grands transformateurs et distributeurs, par le biais notamment de marchés

locaux, de groupes d'achats, d'agriculture soutenue par la communauté, etc. Les petits producteurs et distributeurs devraient aussi pouvoir bénéficier de garanties, tout comme les grands producteurs, et les grandes chaînes de distribution devraient obligatoirement offrir un certain pourcentage fixe de produits locaux. On pourrait aussi songer à un système de centres de distribution locaux où les petits producteurs pourraient se réunir pour vendre leurs produits et où les consommateurs pourraient trouver tous les produits qu'ils recherchent. Une telle réorganisation du marché permettrait par la même occasion de se préparer aux crises alimentaire et pétrolières que nous réservent les années à venir.

Question 15

Devrait-on offrir l'occasion aux producteurs agricoles de s'exprimer sur le maintien et l'accréditation d'une seule organisation pour représenter leurs intérêts professionnels?

Oui, les agriculteurs devraient avoir le droit de se prononcer. Voir la recommandation # 47 du rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec, p. 270.

Question 16

Comment s'assurer que la concertation des partenaires du secteur bioalimentaire s'établisse dans une perspective d'affaires, au sein même de l'industrie, et qu'elle soit un catalyseur pour la mise en œuvre du projet de politique bioalimentaire?

La concertation des partenaires du secteur bioalimentaire ne devrait pas, à notre avis, s'établir dans une perspective d'affaires. En effet, les perspectives d'affaires sont secondaires vis-à-vis la raison d'être première de l'agriculture, l'alimentation des populations. Face à cette priorité, les partenaires du bioalimentaire doivent repenser le contrat social existant entre le producteur, le marchand et le mangeur, afin de procurer à ce dernier une nourriture saine qui correspond à ses besoins vitaux, en plus d'assurer à l'agriculteur et au marchand (s'il y a lieu) un revenu décent. L'assurance d'une sécurité alimentaire pour tous doit passer par un retour au localisme, plutôt que de dépendre d'une importation assujettie aux lois du marché et vulnérable face aux crises alimentaires et environnementales. La production locale, issue d'une volonté commune du secteur bioalimentaire et accompagnée de bons mécanismes de distribution de la nourriture de l'agriculteur au marchand et du marchand au mangeur (centres de distribution locaux, épicerie du coin, marché de solidarité, ASC, groupe d'achat), procurera une autonomie accrue aux Québécois de tous les horizons, en plus d'être bénéfique à l'environnement, à l'occupation du territoire, à l'entrepreneuriat social et à la valorisation des régions.

CONCLUSION

L'acte de manger, essentiel à la vie, s'articule autour de trois principaux acteurs : le mangeur, l'agriculteur et le marchand. Un secteur agricole en santé en est un où ces trois acteurs sont en équilibre, bénéficiant tous d'une qualité de vie acceptable. La présente crise agricole est le signe d'un déséquilibre au sein de cette relation : notre modèle agricole actuel, l'agrobusiness, accorde dans cette relation une place prédominante au marché (et donc au marchand), au détriment du mangeur, qui peine à se procurer une nourriture de qualité, et de l'agriculteur, qui ne peut jouir d'une bonne qualité de vie qu'en s'asservissant au marché. Pour rétablir un équilibre sain dans cette relation tripartite, nous croyons nécessaire de négocier un nouveau contrat social entre ses acteurs afin que chacun puisse combler ses besoins réels dans le respect de son environnement.

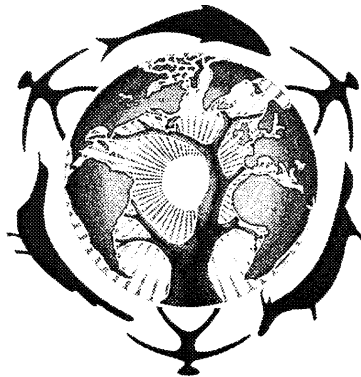
Les ATQ sont convaincus, à l'instar de plusieurs autres acteurs des milieux environnemental et agroalimentaire, que ce nouveau contrat social pourrait s'actualiser dans une réforme mettant en place un modèle agricole avant-gardiste, écologique et viable. Fort de cette volonté commune qui s'est manifestée avec force durant ces cinq dernières années, il est temps pour le Québec de s'engager avec confiance dans une voie nouvelle, celle d'une agriculture écologique et communautaire.

LISTE DES ANNEXES

LES AMIÈS DE LA TERRE DE QUÉBEC, « Recommandations pour l'avenir de l'agriculture au Québec : Repenser la place des différents acteurs dans une perspective de souveraineté alimentaire », mémoire déposé aux consultations de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, avril 2007, 16 f.

Recommandations pour l'avenir de l'agriculture au Québec :
**Repenser la place des différents acteurs
dans une perspective de souveraineté alimentaire**

Mémoire présenté par
Les AmiEs de la Terre de Québec



Mémoire déposé aux consultations de la
Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire
québécois

Lundi le 2 avril 2007

TABLE DES MATIÈRES

LES AMIES DE LA TERRE DE QUÉBEC : UN GROUPE D'ÉCOLOGIE SOCIALE.....	p.1
AVANT-PROPOS.....	p.2
1. L'AGRICULTURE EN CRISE : NOTRE ANALYSE.....	p.2
1.1 Les fonctions de l'agriculture et la souveraineté alimentaire.....	p.2
1.2 Contexte et causes de la crise agricole.....	p.3
2. L'AGRICULTEUR AU CŒUR DE LA CRISE.....	p.5
2.1 Une qualité de vie qui se détériore.....	p.5
2.2 Un équilibre écologique rompu.....	p.5
2.3 Éléments de solution.....	p.8
2.4 Recommandations.....	p.10
3. RENOUVELER LE LIEN VILLE CAMPAGNE.....	p.10
3.1 La dégradation du lien entre l'agriculteur et le mangeur.....	p.10
3.2 Éléments de solutions.....	p.12
3.3 Recommandations.....	p.13
4. REPLACER LE MANGEUR AU CENTRE DE L'AGRICULTURE.....	p.13
4.1 Manger : beaucoup plus qu'un geste banal et quotidien.....	p.13
4.2 Éléments de solutions.....	p.14
4.3 Recommandations.....	p.15
CONCLUSION.....	p.15
BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE	

LES AMIES DE LA TERRE DE QUÉBEC : UN GROUPE D'ÉCOLOGIE SOCIALE

Les AmiEs de la Terre de Québec est un groupe d'écologie sociale composé de citoyenNEs qui a vu le jour en 1978 et qui compte plus de 400 membres. C'est par le biais de l'éducation populaire autonome que les citoyenNEs impliquéEs dans l'organisme prennent part à des comités thématiques, afin de défendre leur droit à un monde équitable, solidaire et écologiquement viable pour les générations actuelles et futures.

Le mémoire que nous vous présentons est issu d'un travail conjoint des comités Agriculture, OGM et Eau des AmiEs de la Terre de Québec.

Voici une brève présentation de ces comités thématiques de réflexion et d'action :

- **Le comité Agriculture** a pour objectif d'encourager une agriculture locale, viable et donnant une large place à l'agriculture biologique. Il suit différents dossiers, tels l'agriculture périurbaine, l'agriculture soutenue par la communauté (ASC), l'alimentation de qualité, et il lutte contre les mégaporcheries.
- **Le comité OGM** réclame un débat public sur les OGM et conteste l'utilisation de certaines biotechnologies à des fins de production et de commercialisation des OGM. Il suit notamment les enjeux de biodiversité, surveille l'introduction des nouveaux OGM, et réclame l'étiquetage des aliments composés de produits génétiquement modifiés.
- **Le comité Eau** voit l'eau comme un bien commun et promeut une gestion intégrée par bassin versant. Il dénonce toute gestion irresponsable de l'eau et suit des dossiers comme la fluoration de l'eau potable, les cyanobactéries, les tensions USA-Canada sur les Grands Lacs. Il remet en cause les partenariats publics-privés pour la gestion de l'eau.

Depuis plusieurs années, différents groupes au Québec concernés par les enjeux de l'agriculture demandaient des États généraux. Cette demande n'a pas tout à fait été satisfaite par la création de la CAAAQ dans le sens où des États généraux auraient reconnu un caractère plus extraordinaire à cette consultation publique participative. Nous espérons vivement que cette « énième commission » n'est pas seulement un moyen pour le gouvernement de gagner du temps et de se donner une apparence de démocratie pour légitimer une politique déjà en place. Nous ne pouvons passer sous silence notre scepticisme suite aux nombreuses commissions et audiences auxquelles nous avons participé, dans lesquelles nous avons mis nos cœurs, notre temps et nos énergies pour finalement voir peu de résultats concrets et sans toujours avoir eu l'impression d'être écoutés. Nous nous demandons encore aujourd'hui quels seront les impacts de notre participation à cette nouvelle commission et dans quelle mesure elle sera prise en compte. Donc, bien que sceptiques sur l'impact de notre contribution, nous avons tout de même décidé d'y participer, car l'agriculture est pour nous un enjeu primordial !

L'avenir de l'agriculture préoccupe les AmiEs de la Terre à plusieurs titres : en tant que **mangeurs** nous voulons une alimentation saine, diversifiée, en quantité suffisante et à un prix abordable (respectant les principes de la souveraineté alimentaire) ; en tant que **citoyens et collectivité** nous pensons avoir le droit de participer aux décisions qui concernent notre agriculture et notre alimentation (choix de la provenance de nos aliments, volonté de modes de production respectueux de l'environnement et de prix juste pour les agriculteurs) ; en tant que **contribuables**, nous voulons des politiques publiques qui favorisent certains modes de production et de mise en marché des produits.

AVANT PROPOS

Cette commission est l'occasion d'une réflexion profonde sur les orientations de notre agriculture. C'est le temps des constats et de partager notre analyse des causes de la crise agricole. Il ne faut pas hésiter à remettre en question des idées qui semblent évidentes à certains :

- non, l'avenir n'est pas dans l'exportation à tout prix ;
- non, l'énergie ne coûtera pas toujours si peu cher et c'est une nécessité de pratiquer une agriculture plus économe et autonome en intrants ;
- non, l'eau n'est pas inépuisable, et oui certaines pratiques sont bien meilleures que d'autres pour la préserver ;
- oui, les agriculteurs ont déjà fait beaucoup de progrès, mais il reste des défis immenses ;
- non, le libéralisme en agriculture n'est pas bon, le marché ne régulant pas bien l'offre et la demande : l'État doit continuer à réguler les marchés agricoles. En effet, l'activité agricole est soumise à un cycle annuel, aux problèmes de climat ; l'offre de produits est donc fluctuante tandis que la demande des consommateurs est plus rigide. De plus, l'État doit garantir une sécurité d'approvisionnement et fixer des normes sanitaires pour assurer une sécurité des aliments. De plus, l'agriculture produit aussi des biens publics (non marchands), par exemple l'entretien du paysage, la préservation de l'environnement, l'entretien du lien ville-campagne qui ne sont pas bien rémunérés par le marché. Enfin, face à la pression foncière, l'État doit arbitrer entre l'agrandissement des exploitations et l'installation des jeunes. Ces quelques arguments montrent qu'à la base de notre réflexion sur l'avenir de l'agriculture, il y a un prérequis sur le rôle important que doivent jouer les pouvoirs publics.

Dans notre mémoire, nous allons commencer par présenter notre vision des rôles de l'agriculture et expliquer les causes de la crise agricole actuelle. Nous verrons ensuite les impacts de l'agriculture sur l'environnement puis nous terminerons par l'examen des liens ville/campagne et mangeur/agriculteur. Nos recommandations sont intégrées aux différentes parties. Il importe avant toute chose de situer notre réflexion dans une perspective plus globale. Une commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, c'est si large et si vaste qu'on ne peut s'attaquer à tout à la fois. Plutôt que d'insister sur quelques aspects techniques, nous avons donc décidé de témoigner de notre vision de l'agriculture et de son avenir. De remettre en question des façons de faire et de penser, de remonter aux racines des choses, de replacer des pratiques et des actions dans leur contexte plus global et de poser de nouvelles questions. Nous souhaitons également redonner la place qui se doit aux différents acteurs, soit l'agriculteur, le marchand ainsi que le mangeur dans toute cette dynamique souvent trop dépersonnalisée. Et finalement, derrière tout cela, une philosophie d'écologie sociale et le fil conducteur de la souveraineté alimentaire ont orienté nos propos. Osons se poser les vraies questions et enclencher une véritable réflexion sur nos façons de faire et de penser !

1. L'AGRICULTURE EN CRISE : NOTRE ANALYSE

1.1 Les fonctions de l'agriculture et la souveraineté alimentaire

L'agriculture revêt plusieurs fonctions dans une société. Historiquement et encore aujourd'hui, son premier rôle est d'assurer l'alimentation de populations en produisant les éléments de base nécessaires à l'être humain pour se nourrir et demeurer en santé. C'est ainsi que l'agriculture s'est souvent retrouvée au centre de luttes pour le contrôle des terres et des greniers des civilisations. Dans nos sociétés modernes, les diverses fonctions et rôles de l'agriculture sont des questions toujours d'actualité.

Le principal rôle de l'agriculture ne doit pas être, selon nous, l'exportation et l'accès aux marchés mondiaux, comme il nous semble être le cas actuellement, mais la souveraineté alimentaire. **La souveraineté alimentaire représente le droit des peuples et des pays à maintenir et développer leur capacité de**

produire leur alimentation de base, tout en respectant la diversité culturelle et agricole [2]. C'est également leur droit de définir et mettre en place des politiques agricoles et alimentaires adaptées à leurs besoins, sans que cela puisse avoir un impact négatif sur les populations d'autres pays. La souveraineté alimentaire implique également de prendre soin des ressources naturelles, telles la terre, l'eau et les semences, et surtout de les **utiliser de façon viable et durable [2].**

Ce concept introduit le fait que la sécurité alimentaire ne peut être réellement assurée sans tenir compte de ceux qui produisent les aliments ainsi que des conditions dans lesquelles est réalisée cette activité. « La souveraineté alimentaire est donc une condition préalable à une véritable sécurité alimentaire »[3]. La sécurité alimentaire, lorsqu'elle est traitée seule et non en relation avec les autres conditions permettant la souveraineté alimentaire, peut dériver vers un modèle non viable pour l'agriculture locale et entraîner des pratiques commerciales déloyales qui favoriseront la concentration des fermes au sein de grandes entreprises et la disparition du modèle agricole familial [4]. L'agriculture doit redevenir locale et nos gouvernements doivent soutenir les initiatives paysannes. Plutôt que de répondre aux besoins des marchés mondiaux, l'agriculture doit d'abord nourrir les populations locales et dynamiser les communautés et les territoires où elle se pratique.

L'agriculture n'a pas que la fonction de nourrir les êtres humains pour les maintenir en santé, on lui reconnaît aussi différentes fonctions en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité, d'aménagement et d'occupation du territoire, de patrimoine culturel, biologique et social, d'éducation et d'accueil de touristes. L'agriculture doit également tenir compte des limites et de la capacité du territoire où elle se pratique ainsi que de la disponibilité des ressources. De plus, elle doit répondre aux attentes sociales du territoire et contribuer au développement social de la région où elle est pratiquée.

Certaines fonctions sont plus ou moins bien rémunérées par le marché (production d'alimentation et d'énergie), d'autres ne le sont pas assez actuellement (protection de l'environnement), c'est pourquoi l'État québécois doit faire preuve de leadership et soutenir les fonctions de l'agriculture qui permettront d'assurer la pérennité des ressources et le développement social de notre société. C'est enfin au nom de la multifonctionnalité de l'agriculture que l'on peut convaincre les contribuables et les gouvernements de continuer à financer ce secteur économique, en réorientant les aides (en faveur de l'agriculture locale et non en support à l'exportation pour les marchés mondiaux).

1.2 Contexte et causes de la crise agricole

Force est de constater que l'agriculture québécoise moderne ne remplit plus aujourd'hui ses fonctions de base, énoncées dans le paragraphe précédent, avec pour conséquence une situation de crise sans précédent. Mais comment en sommes-nous venus à vouloir exploiter les terres agricoles au point de les appauvrir considérablement et sans tenir compte des impacts sur l'environnement ? Comment se fait-il que malgré la hausse constante de la productivité agricole les revenus soient demeurés si faibles et ne permettent pas une vie décente aux agriculteurs ? Comment en sommes-nous venus à promouvoir et encourager un modèle agricole davantage axé sur l'exportation (surtout dans le porc) plutôt que sur la recherche de notre propre souveraineté alimentaire ? Comment en sommes-nous venus à dégrader autant les liens qui unissaient mangeurs et agriculteurs ?

Depuis 50 ans, le modèle agricole dominant au Québec a beaucoup changé et s'est grandement industrialisé ! Dans les années 50, les États ont décidé d'encourager un mode de production agricole intensive et industrielle, période appelée la révolution verte. Cette révolution fût mise en place, afin d'assurer

l'autosuffisance alimentaire, de favoriser l'afflux de main-d'œuvre vers l'industrie et d'améliorer le commerce extérieur. L'objectif était alors d'améliorer la productivité de l'agriculture à l'aide de la motorisation, de la sélection animale et végétale, des engrais et des pesticides.

D'un modèle agricole familial de petites fermes, orienté vers la production à petite échelle, diversifié et visant la satisfaction des besoins locaux, nous sommes passés à un modèle d'agrobusiness avec une agriculture spécialisée par ferme et régionalement, concentrée dans de plus grandes entreprises, et davantage axée sur l'exportation (pour certaines productions). Dans ce modèle, les intégrateurs en viennent à contrôler de plus en plus toutes les étapes de la chaîne de production [2]. C'est particulièrement le cas pour la volaille et le porc. Ce modèle a contribué à la diminution importante du nombre de fermes québécoises dans les dernières décennies ainsi qu'à la disparition du modèle d'agriculture familiale décrit précédemment. À cet effet, de 1941 à 2001, le nombre de fermes au Québec est passé de 155 000 à 30 539 [1]. Il devient alors de plus en plus difficile pour les petites fermes d'être compétitives, notamment avec la concurrence internationale qui entre sur le marché canadien et les exigences environnementales et sociales qui augmentent. Les petites fermes familiales qui maintiennent l'emploi et la vie dans les régions (commerces, écoles...) ont-elles encore un avenir ?

Cette pression sur les fermes, les coûts de production et l'environnement est reliée à trois phénomènes, soit la **mondialisation des échanges**, la **généralisation d'une consommation de masse** ainsi que la **concentration de la distribution alimentaire**.

Les **pressions sur le plan international**, dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, sont immenses. Le Canada est membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les politiques de cette organisation lui demandent de se conformer aux accords de libéralisation des échanges, soit de moins soutenir sa production agricole et d'ouvrir ses marchés. Ces pressions rendent difficile la mise en valeur de certaines fonctions moins lucratives de l'agriculture et peuvent nuire à une réelle souveraineté alimentaire. De plus, l'emphase mise dans les dernières décennies sur le développement d'une agriculture tournée principalement vers l'exportation et les marchés internationaux n'a pas donné les résultats escomptés et il faut se résoudre à l'évidence que ce modèle est voué à l'échec (notamment à cause de la hausse des coûts de transport et de la crise énergétique qui se profile). Il nous est impossible dans les conditions actuelles de concurrencer avec des pays à bas coûts de production (qui ont des conditions climatiques beaucoup plus favorables) et à législation environnementale et sociale si faible comme la Chine et le Brésil qui exportent de façon massive des produits agricoles et alimentaires sur les marchés mondiaux.

La consommation des ménages s'est elle aussi grandement transformée : on peut citer par exemple la hausse de la demande pour les produits préparés, pratiques à l'emploi, exotiques importés de loin, à longue conservation. La diversité alimentaire s'est accrue, les consommateurs ont perdu la notion de saison avec l'approvisionnement constant des supermarchés en fruits et légumes. Cela implique ou augmente l'emballage et même le suremballage des produits pour en faciliter l'entreposage, la manutention et le transport. La quantité est presque devenue le premier objectif, au détriment de l'environnement et parfois même d'une certaine forme de qualité : manque de goût des fruits, présence de résidus de pesticides. **Notre mode de consommation** générant beaucoup de déchets, basé sur des produits ayant parcouru des milliers de kilomètres, ne rémunérant pas équitablement les producteurs, et basé sur la recherche du plus bas prix est donc aussi un des responsables de la crise agricole actuelle.

Enfin, si le revenu agricole ne fait que diminuer par rapport aux autres catégories socio-professionnelles, bien que la performance des fermes s'améliore, c'est que la répartition de la valeur ajoutée tout au long de la filière de transformation et de distribution se fait mal. **Les marges de profit des industries agro-alimentaires et des quelques grandes chaînes de distribution** (Sobeys, Loblaw-Provigo, Métro...) sont à questionner. Nous y reviendrons dans la partie 4 du mémoire.

Les derniers gouvernements, l'UPA et les grandes entreprises agricoles ont favorisé et misé sur ce type de développement agricole que nous croyons non viable. Voilà pourquoi nous croyons que des changements majeurs sont aujourd'hui requis au Québec dans les secteurs agricole et agroalimentaire.

2. L'AGRICULTEUR AU CŒUR DE LA CRISE

2.1 Une qualité de vie qui se détériore

L'agriculteur exerce un des plus vieux métiers du monde et joue un rôle social essentiel. Pourtant, la perception de l'agriculteur par la population s'est radicalement transformée en peu de temps. Parallèlement aux changements qui se sont opérés sur le plan de l'image qu'il projette, la qualité de vie de l'agriculteur s'est grandement détériorée. De nombreux articles de journaux ont fait état ces dernières années des problèmes de santé et des difficultés personnelles et sociales auxquelles sont confrontés les agriculteurs québécois d'aujourd'hui. Les taux de dépression profonde et de suicide ont atteint des sommets alarmants. Le taux de divorce est lui aussi plus élevé chez les agriculteurs que dans le reste de la population. Par ailleurs, le manque de relève, le prix des quotas et des terres, de même que l'endettement toujours plus grand des agriculteurs rendent de plus en plus précaire l'exercice de ce métier. Or ce métier est fondamental dans une société en santé qui se préoccupe d'occuper son territoire et de destiner une partie de celui-ci à la production de denrées alimentaires en vue de nourrir sa propre population. C'est de souveraineté alimentaire dont il est ici question. Plus encore, l'agriculteur doit souvent composer avec des pratiques agricoles inadaptées dont les conséquences altèrent justement son image auprès du public et font s'accroître les coûts personnels, sociaux, environnementaux et financiers associés au métier tel qu'il est pratiqué actuellement par la très grande majorité des agriculteurs d'ici. La rentabilité recherchée par ce type d'agriculture ne semble plus viable à long terme, du moins pour l'agriculteur.

Les mauvaises pratiques agricoles liées au modèle industriel et chimique qui prévaut à l'heure actuelle sont responsables, en grande partie, de la mauvaise presse faite aux agriculteurs et des coûts énormes auxquels ceux-ci sont confrontés. Les agriculteurs, pour la plupart, sont contraints d'adopter ces pratiques et ce modèle, parce que c'est précisément ce que l'État encourage par les subventions, parce que c'est ce qui leur permet d'accéder au marché, parce que c'est ce qui correspond le mieux au système de transformation et de distribution alimentaire mis en place au Québec, parce que de nouvelles technologies semblent sans cesse apporter de nouvelles solutions salvatrices aux problèmes qu'elles ont bien souvent engendrés, parce que c'est ce qu'on attend d'eux.

2.2 Un équilibre écologique rompu

Toute production agricole de qualité dépend de trois éléments essentiels : un sol en santé, une eau disponible et de qualité et un air sain. Aujourd'hui, ces trois éléments essentiels sont de plus en plus menacés et dégradés. Bien sûr, l'agriculture a toujours eu certains impacts sur l'environnement. Toutefois, ces impacts se sont amplifiés avec l'intensification de l'élevage et de la pratique de la monoculture : consommation en eau accrue, contamination des eaux superficielles et souterraines, appauvrissement des sols, production de gaz à effet de serre, uniformisation des cultures et des paysages, contamination génétique par les OGM,

perte de biodiversité, et ainsi de suite. En tant qu'organisme d'écologie sociale, nous allons donc nous concentrer sur ces problèmes particuliers, sachant bien qu'ils forment un ensemble qui doit être mis en relation avec les problèmes d'autre nature que nous avons mentionnés plus haut. Nous allons faire état de certains constats, expliquer quelles en sont, selon nous, les causes et proposer des pistes de solutions.

Tout d'abord, **l'eau** de qualité se raréfie à cause d'une très forte consommation (9% de l'eau utilisée au Canada sert à l'agriculture [5]) et de la pollution diffuse liée à l'agriculture intensive. Ainsi, la plupart des cours d'eau situés en milieu agricole sont aujourd'hui fortement pollués, avec une qualité de l'eau jugée très mauvaise [6]. À titre d'exemple, la qualité de l'eau des rivières Yamaska et L'Assomption, dont les bassins versants sont les plus intensivement cultivés au Québec, est fortement dégradée. La Baie Missisquoi est également un exemple flagrant des conséquences de mauvaises pratiques agricoles sur les ressources hydriques, avec une eutrophisation (prolifération des algues) importante et la présence massive de cyanobactéries. Les contaminants concernés sont principalement : les matières en suspension provenant de l'érosion hydrique des sols, les nutriments (azote et phosphore) issus de la fertilisation chimique et de l'épandage des fumiers et lisiers¹, les pesticides, particulièrement dans les régions avec culture intensive de maïs et de soya, les agents pathogènes tels que les coliformes fécaux provenant de l'entreposage et de l'épandage des engrais organiques ainsi que d'un mauvais enfouissement ou d'un mauvais compostage des carcasses d'animaux morts, enfin les antibiotiques et hormones utilisés dans certains élevages industriels. Concernant les eaux souterraines, la quantité et la qualité des ressources sont encore très mal connues à l'heure actuelle dans certaines régions, mais bon nombre de puits sont déjà contaminés.

Les sols, qui constituent la matrice nourricière de toute production végétale, sont également de plus en plus dégradés. Cette dégradation est toutefois passée relativement inaperçue depuis la « révolution verte » en raison de l'utilisation des engrais chimiques et pesticides, des nouvelles variétés de plantes et des machineries plus performantes, qui ont permis la croissance de la productivité. L'appauvrissement des sols résulte de plusieurs phénomènes : le travail souvent trop profond du sol, l'utilisation excessive des engrais chimiques et des pesticides nuisant à la microflore et faune du sol, le manque de chaulage régulier des sols qui perdent ainsi leur structure et sont plus sensibles au lessivage et à l'érosion, et enfin l'érosion elle-même favorisée par des sols nus l'hiver.

Enfin, **l'air** que nous respirons se dégrade également de plus en plus : d'une part, les pesticides sont facilement volatilisés lors de leur application, surtout en présence de vent, et se retrouvent à de faibles concentrations dans l'air, parfois à de grandes distances de leur lieu d'usage. D'autre part, l'agriculture moderne émet davantage de gaz à effet de serre qui participent au réchauffement climatique (méthane, oxyde nitreux et gaz carbonique). Ces problèmes de pollution ont un impact direct sur la santé des agriculteurs : le risque de cancer est plus élevé chez les agriculteurs que pour le reste de la population du fait de leur exposition aux pesticides. Des liens avec les cancers du cerveau et les problèmes de fertilité des agriculteurs ont déjà été établis [7].

Une autre source de contamination de l'environnement et de pression supplémentaire sur les agriculteurs, plus insidieuse, est l'utilisation grandissante des **organismes génétiquement modifiés (OGM)**. Les OGM sont apparus comme une suite logique du modèle agricole industriel (et ont été promu comme solution aux problèmes engendrés par ce modèle) et sont en train de s'imposer comme une nouvelle façon de pratiquer l'agriculture. À un problème causé justement par des pratiques agricoles qui brisent l'équilibre naturel si fragile, on répond par une solution boiteuse qui entraîne elle aussi de profonds déséquilibres, aussi bien sur le plan environnemental que pour la situation des agriculteurs.

¹ Nous parlerons de fumier pour les déjections animales solides, de lisier pour les déjections animales liquides. Avec les composts, ils constituent les engrais organiques.

Les OGM cultivés au Québec sont principalement le maïs, le soya et le canola, pour leur résistance aux herbicides et la production d'insecticide par la plante elle-même. En 2006, cela concernait 51 % des superficies en maïs et 42 % des superficies en soya [8]. De plus, l'utilisation d'OGM en plein champ restreint ainsi la variété des plantes cultivées et la diversité des cultivars utilisés. Conséquence directe, les agriculteurs constatent ces dernières années qu'ils ont de moins en moins de choix de cultivars non OGM. De plus, cela amène les agriculteurs à moins bien connaître leurs champs et à ne pas considérer une lutte plus globale contre les mauvaises herbes, maladies et ravageurs.

Les compagnies semencières poussent les agriculteurs dans cette voie, probablement en raison du surcoût de ces semences (par rapport aux non-OGM) qui leur amènent des profits importants (les agriculteurs étant tenus de racheter ces semences et les intrants fournis avec elles chaque année). Les OGM étant protégés par des brevets, on peut également se questionner sur la véritable intention des entreprises de biotechnologies. De plus en plus, de gigantesques conglomérats se forment autour des grandes compagnies productrices d'OGM par l'acquisition d'entreprises pharmaceutiques, agro-alimentaires, pétrochimiques et de semenciers, accordant à ces multinationales un contrôle toujours plus grand sur l'agriculture mondiale et réduisant toujours plus la souveraineté alimentaire des humains. À l'heure actuelle, dix compagnies contrôlent plus de 50 % du marché mondial des semences. Elles ont droit à des redevances sur leur propriété intellectuelle (les OGM) qui leur assurent un pouvoir démesuré sur la vie. Le paiement de ces redevances est toutefois un fardeau supplémentaire pour les agriculteurs.

Enfin, les impacts de l'utilisation massive des OGM sur l'environnement et la biodiversité sont encore très mal connus. Certaines espèces d'OGM cultivées, comme le canola, sont proches d'autres, sauvages, comme la moutarde, et un risque de dissémination dans l'environnement par pollinisation est fort probable. En outre, comment devient-il possible de produire des aliments garantis biologiques si on permet l'usage d'OGM à proximité ? Quelle protection doit-on donner aux agriculteurs biologiques déjà installés ? Également, l'impact des OGM sur la vie du sol lors de la dégradation des résidus de culture par la microflore et microfaune du sol est très mal connu. Du côté des entreprises fabriquant et commercialisant les OGM, on peut condamner fortement le manque d'études à long terme sur la santé et leur manque de transparence sur la communication des résultats des quelques rares études à court terme sur la santé. Dernièrement, pour la première fois au monde, une étude des risques sur la santé d'un maïs transgénique autorisé à la consommation montre des signes de toxicité hépatique et rénale². En fait, « toute la rentabilité des OGM repose sur l'absence d'évaluation correcte »[15]. Enfin, du côté des pouvoirs publics, la vision à court terme prime aussi : ceux-ci n'incitent pas assez à la recherche à long terme sur l'environnement et la santé, n'ont pas su appliquer le principe de précaution à temps. Ils laissent donc la recherche à l'entreprise privée, trop souvent liée aux conglomérats des biotechnologies. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et Santé Canada n'ont pas l'indépendance scientifique qu'on serait en droit de s'attendre de leur part. Enfin, ils n'ont pas su organiser l'étiquetage obligatoire quand cela aurait pu se faire à prix raisonnable. Et on sait que l'étiquetage volontaire est un échec, puisque depuis son entrée en vigueur, aucun produit n'a été étiqueté comme contenant des OGM.

Ainsi, bon nombre d'agriculteurs ont aujourd'hui rompu la relation d'équilibre qu'ils entretenaient avec leur terre, en utilisant des pratiques nocives ou contre-nature, qui engendrent une contamination de l'environnement, des risques accrus pour leur santé, mais aussi une mauvaise image auprès du grand public. L'origine de ces problèmes environnementaux générés par l'agriculture est à mettre en lien avec les causes présentées dans la première partie du mémoire : intensification, consommation de masse, perte de valeur

² Il s'agit d'une contre-expertise réalisée par le CRIIGEN de l'étude réglementaire réalisée par la Compagnie Monsanto sur des rats nourris au maïs OGM (MON 863) pendant trois mois[16]

ajoutée pour les agriculteurs, etc. L'agriculteur a aussi sa part de responsabilité puisqu'il a la capacité de faire des choix et qu'il a le devoir de s'informer. Il doit travailler à la reconstruction de son rôle et réhabiliter son image en faisant pression sur le gouvernement pour que les choses changent, pour que l'agriculture redevienne profitable aux agriculteurs et aux mangeurs avant tout. Il nous semble aussi que l'État et ses politiques publiques ont une part de responsabilité : certaines politiques et certains règlements sont incomplets et/ou mal appliqués (ex. : règlement sur les exploitations agricoles, politique nationale de l'eau). Il y a un manque de courage politique et de moyens pour que les ministères de l'Agriculture et du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs puissent réellement faire davantage de prévention et imposer des sanctions quand le non-respect des règles l'exige.

2.3 Éléments de solution

Afin de remédier à ces problèmes, il nous semble qu'une volonté politique forte est nécessaire pour encourager les agriculteurs à rétablir un équilibre dans leurs pratiques, les libérer de la pression de l'industrie agro-alimentaire et leur permettre de retrouver une meilleure qualité de vie.

Plus spécifiquement, la résolution des problèmes de contamination des ressources (eau, sol et air) passe en premier lieu par une **meilleure connaissance** de ces problèmes et des solutions à mettre en oeuvre. Il convient donc de développer et soutenir des études visant à caractériser la quantité et la qualité des eaux souterraines et superficielles dans les zones d'agriculture intensive [9]. Il faut aussi **informer et sensibiliser** davantage les consommateurs, les producteurs, transformateurs et autres intervenants, non seulement sur les aspects réglementaires, mais également sur l'impact des pratiques agricoles actuelles et sur les solutions alternatives (ex: sarclage mécanique, rotations longues, cultures intermédiaires, etc.). Il conviendrait également de **soutenir l'accompagnement agro-environnemental** qui est fait par le MAPAQ, les clubs agro-environnementaux, et autres clubs d'encadrement technique et qui permet de créer un lien entre le niveau décisionnaire et l'agriculteur. Les **organismes de bassin versant** ont également un rôle majeur à jouer pour résoudre les problèmes d'usages de l'eau en agriculture, notamment par l'intermédiaire des contrats de bassin. Nous pensons qu'une **meilleure intégration par bassin versant** des enjeux liés aux décisions d'accroissement d'unités d'élevage serait à développer. L'approche ferme par ferme pour gérer les droits à produire du phosphore garde tout de même sa pertinence, compte tenu de la spécificité de chaque ferme, mais il faudrait qu'elle soit faite en tenant compte de l'accumulation dans un même bassin versant (la législation doit être adaptée pour ne plus se baser uniquement sur le bilan de phosphore).

Un des enjeux majeurs pour l'agriculture québécoise comme ailleurs dans le monde, c'est le **contrôle et la réduction de la pollution**. Pour cela, le gouvernement doit d'abord prendre ses responsabilités et faire **appliquer les lois et les règlements existants**, ainsi que **mettre en place certaines mesures plus strictes**. Des **pratiques de gestion bénéfique** (PGB) doivent être encouragées telles que la mise en place de bandes riveraines le long des cours d'eau et des fossés, le semis d'engrais verts et de céréales d'automne, le recours au semis direct, ou encore une meilleure rotation des cultures, plus longue et diversifiée. La planification d'un plan de culture pourrait même être envisagée à l'échelle de plusieurs fermes pour contrer les problèmes liés aux monocultures [10]. Par ailleurs, l'utilisation des pesticides et des fertilisants devrait être mieux contrôlée par une application plus stricte du *Code de gestion des pesticides* et du *Règlement sur les Exploitations agricoles*. Une augmentation des taxes sur les pesticides, selon le principe pollueur-payeur, pourrait aussi faire diminuer leur usage. Il faudrait aussi interdire les antibiotiques et les hormones dans les élevages. Le règlement sur l'enfouissement des animaux morts est obsolète, car ce qui était tolérable pour quelques animaux ne l'est plus quand c'est par centaines, voir milliers dans une agriculture de masse. Il doit donc être révisé, et le compostage des carcasses doit être interdit, au nom du fait qu'il est certain que cela ne sera pas fait correctement par tout le monde.

Concernant la valorisation des engrais organiques, il faut encourager le regroupement d'agriculteurs pour **traiter les lisiers** et encourager la recherche sur le traitement et une valorisation énergétique plus efficace et moins coûteuse. Il faut aussi trouver des moyens pour inciter les élevages à garder une gestion des déjections sous forme solide (fumier plutôt que lisier), qui favorise une meilleure structure et vie du sol et s'écoule moins vers les fossés. De plus, le moratoire sur les porcheries doit être rétabli, il est illusoire en effet de vouloir augmenter la production porcine et affronter la concurrence de pays qui ont beaucoup d'avantages comparatifs (climat, bas coût de main d'œuvre...).

Enfin, les **contrôles réalisés par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)** sur certaines pratiques doivent être intensifiés (avec plus de moyens humains et financiers) et les quelques agriculteurs qui ont des pratiques très dommageables pour l'environnement doivent être plus sévèrement punis, car ces abus ternissent l'image de l'ensemble des agriculteurs et découragent ceux qui ont de bonnes pratiques.

Une manière simple d'encourager la mise en place de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement est d'aider et d'appuyer **l'agriculture biologique**. Seulement 2,5 % des producteurs au Québec étaient certifiés biologiques en 2003 [11] et on évalue que les produits importés constituent jusqu'à 85 % des produits biologiques consommés au Canada [12]. Il y a donc de la place pour développer cette filière au Québec, notamment dans le lait. Or, l'agriculture biologique n'a aujourd'hui pratiquement aucun soutien public, malgré les bénéfices reconnus qu'elle apporte en terme d'environnement, de qualité des aliments, mais aussi indirectement de santé publique (elle induit moins de coûts sociaux secondaires pour la société québécoise, par ex. : coûts de dépollution, coûts des cancers liés aux pesticides...). Pour encourager l'agriculture biologique, on pourrait par exemple l'aider à couvrir les frais de conversion (3 ans, comme en Europe) et les coûts de certification. L'aide à l'établissement de la relève agricole pourrait être majorée si elle s'applique à l'agriculture biologique. On ne peut raisonnablement pas penser à un virage entièrement biologique des fermes du Québec, mais ce mode de production utilise des principes agronomiques (ex : rotations, lutte intégrée) qui devraient inspirer les exploitations plus conventionnelles.

Toutefois, toutes ces mesures ne doivent pas constituer une nouvelle contrainte économique pour les agriculteurs. En effet, **ce n'est pas à eux seuls de supporter tous les coûts financiers pour la protection nos ressources collectives**. L'État se doit au contraire d'encourager les bonnes pratiques agricoles par le biais d'incitatifs financiers. Ainsi, **l'écoconditionnalité** est un concept récent et très pertinent qui doit être développé et élargi pour devenir vraiment efficace. Elle consiste à aider financièrement une ferme à condition qu'elle respecte certains critères environnementaux. **L'écoconditionnalité est un levier important pour piloter une politique environnementale volontariste**. Toutefois, le dépôt d'un bilan phosphore et la possession d'un Plan d'Accompagnement AgroEnvironnemental ne suffit pas comme critère d'écoconditionnalité. En effet, la réalisation des actions environnementales prévues dans le PAA est extrêmement lente dans certaines fermes ! De plus, pour une meilleure efficacité, il convient au préalable de libérer la Financière agricole et les autres instances de gestion des programmes d'aide, de la pression des lobbies de l'agrobusiness en diversifiant l'origine des membres de son conseil d'administration (par exemple, intégrer des représentants de l'agriculture biologique, de l'union paysanne, d'unions de consommateurs, d'associations environnementalistes et écologistes).

Le financement de l'implantation de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et de l'agriculteur doit être également supporté en partie par les consommateurs. On ne devrait pas se vanter au Québec d'avoir le panier d'épicerie le moins cher au monde, cela n'encourage pas une agriculture de qualité ! Tous ces efforts environnementaux ont un prix et le consommateur doit en être conscient. Là encore, un effort d'information et d'éducation des consommateurs doit être entrepris (voir section 4).

Les financements aident ceux qui ne sont pas normalisés à se conformer, mais il est aussi fondamental de **valoriser les agriculteurs qui mettent volontairement en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement**, en mettant l'accent sur la reconnaissance sociale, si importante pour les agriculteurs. Un réseau de fermes pédagogiques pour les écoles et le grand public pourrait être mis en place, afin de faire connaître l'agriculture moderne et ses bonnes pratiques. Et les programmes scolaires devraient inclure un cours de découverte de l'agriculture. Cette reconnaissance sociale pourrait aussi venir de la vente de produits agricoles dans des circuits courts, amenant ainsi plus de valeur ajoutée aux agriculteurs. Nous reverrons ce point dans la 3e partie du mémoire.

Concernant les OGM, plusieurs consultations ont déjà été menées dans le passé, dont l'une des plus importantes fut la **consultation sur les nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire au Québec**, tenue en 2004 dans le cadre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (CAPA). Lors de cette consultation, les AmiEs de la Terre de Québec, à l'instar de nombreux groupes et individus, avaient présenté un mémoire étoffé sur la question des OGM. Le rapport final de la consultation reprenait l'essentiel des propos que nous avons tenus et des recommandations que nous avons formulées. Malheureusement, les recommandations de cette importante commission n'ont pas été suivies par le gouvernement. Nous n'avons pas l'intention de répéter ici ce que nous avons déjà de très nombreuses fois dit ni de réécrire les recommandations formulées dans le rapport final de la CAPA. Nous ne pouvons que réaffirmer notre désir de voir le gouvernement suivre les recommandations de la CAPA, qui reflètent la volonté de la très grande majorité des citoyens qui ont pris la peine de rédiger et d'aller présenter un mémoire sur le sujet. De plus, il faut considérer les nombreux sondages qui paraissent régulièrement dans les médias et qui montrent de façon on ne peut plus claire la volonté des Québécois d'adopter le principe de précaution en cette matière, de même qu'une politique d'étiquetage obligatoire.

2.4 Recommandations

1. Informer et sensibiliser les acteurs de l'agriculture sur l'impact des pratiques agricoles et sur les solutions alternatives
2. Encourager et consolider la gestion intégrée de l'eau par bassin versant et l'accompagnement agro-environnemental des fermes
3. Appliquer plus strictement et compléter les règlements existants pour protéger l'environnement
4. Favoriser et valoriser l'application de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
5. Renforcer et élargir le principe d'écoconditionnalité des financements
6. Soutenir l'agriculture biologique
7. Suivre les recommandations de la consultation sur Les nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire au Québec, tenue en 2004 dans le cadre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (CAPA), dont l'application du principe de précaution et l'instauration d'une politique d'étiquetage obligatoire des OGM.
8. Respecter la volonté des Québécois, exprimée à travers les sondages et les consultations publiques sur la question des OGM, notamment en instaurant l'étiquetage obligatoire des OGM.

3. RENOUVELER LE LIEN VILLE CAMPAGNE

3.1 La dégradation du lien entre l'agriculteur et le mangeur

Les pratiques agricoles et agroalimentaires se sont considérablement transformées au cours des décennies qui ont suivi ce qui fut appelé la « révolution verte ». Ces changements sont constitutifs d'une nouvelle conception de l'agriculture et de l'agroalimentaire, exprimée à travers la voie productiviste empruntée lors de cette révolution, mais également d'un contexte mondial en pleine transformation. Selon Anthony Giddens,

célèbre sociologue britannique, la modernité avancée [13], dans laquelle nous sommes entrés depuis le milieu du XXe siècle, est caractérisée par la radicalisation des pratiques modernes, dont le capitalisme, l'industrialisme et la surveillance constituent trois grandes dimensions. Les pratiques agricoles et agroalimentaires issues de la modernité, enclenchée dans ce domaine par la « révolution verte », se radicalisent et se globalisent comme c'est le cas pour tous les domaines d'activité.

On a industrialisé l'élevage et l'agriculture pendant la période moderne, on veut maintenant ériger de véritables machines productivistes en instrumentalisant la vie (une autre caractéristique de la modernité avancée). Avec cela viennent toutes les solutions techno-scientifiques permettant d'y arriver et dont les biotechnologies sont un des fers de lance (par exemple, on dit vouloir, par l'invention d'organismes génétiquement modifiés, diminuer l'utilisation de pesticides et d'herbicides, mais en fait, on procède de la même logique ; les solutions ne sont pas les mêmes, mais l'interventionnisme humain sur la nature est radicalisé, tout comme l'approche techno-scientifique qui l'accompagne).

L'agriculteur et le mangeur, tous deux des acteurs évoluant dans ce contexte de modernité avancée, ont vu la relation qu'ils entretenaient depuis des millénaires s'effriter, voire disparaître. Dans le système agricole actuel, il n'y a plus d'espace pour faire se rencontrer ces catégories d'acteurs sociaux qui sont pourtant si importants les uns pour les autres. En effet, sans mangeur point d'agriculteur, et vice versa. Pourtant, ceux-ci ne se rencontrent plus au marché ou au kiosque de vente à la ferme, mises à part quelques initiatives qui ont permis de reprendre le maillage d'une chaîne qu'on pensait pouvoir briser sans conséquence (pensons à l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) et aux rares marchés publics). Comment en sommes-nous arrivés à cela et surtout, pourquoi ?

Le point tournant devant lequel se retrouvent aujourd'hui les secteurs agricole et agroalimentaire au Québec trouve probablement ses origines dans une perte de sens. Cette perte de sens se caractérise par la distance qui s'est créée entre les acteurs sociaux impliqués dans des domaines d'activités pourtant essentiels et fondamentaux. On peut dire, sans trop se tromper, que l'agriculteur québécois n'est plus là pour produire des denrées alimentaires, afin de nourrir le mangeur québécois. Cette relation directe n'existe plus assez. L'agriculteur fait affaire avec un transformateur, qui fait affaire avec un distributeur, qui achemine des produits industriels dans un contexte d'anonymat le plus total à des consommateurs, qu'ils soient québécois ou étrangers.

Le nombre d'intermédiaires, entre le producteur et le consommateur, dans la chaîne de transformation et de distribution alimentaire a grandement augmenté. Souvent, ce dernier n'a absolument aucune idée d'où ni de qui provient ce qu'il mange lorsqu'il se rend dans son épicerie-entrepôt, où les bas prix défient toute concurrence québécoise. Et vu l'absence de traçabilité et d'étiquetage, il ne peut avoir comme critère de choix de son achat la provenance du produit. Et vu la complexité du système, le mangeur abandonne bien souvent l'idée de connaître celui qui remplit son garde-manger, pourvu que le produit soit de la qualité (sanitaire) constante et le prix le plus bas possible. De son côté, l'agriculteur fait affaire non pas avec un mangeur, mais avec des clientèles cibles, et tente de satisfaire aux exigences des entreprises de transformation et de distribution avant tout : régularité d'approvisionnement, forme et couleur des produits, normes sanitaires. La qualité gustative est peu prise en compte.

La situation actuelle rend très difficile la distribution de produits alimentaires à petite échelle, la concurrence des grands distributeurs, non soutenable pour les plus petits producteurs, anéantissant tout effort de rétablir un lien humain entre l'agriculteur et le mangeur. Pour survivre dans l'univers de l'agriculture industrielle, il faut adopter un comportement corporatiste : prendre de l'expansion pour agrandir ses parts de marché. Qu'advient-il alors de la petite ferme si elle ne peut être compétitive avec les grandes entreprises agricoles ? Elle vit la misère, ou pire encore, elle est achetée par une grande entreprise. De plus, l'État québécois, pour

être compétitif sur le plan international, a choisi de subventionner l'agriculture répondant au modèle industriel, à l'instar de nombreux pays industrialisés. En conséquence, les autres modèles agricoles, ceux qui privilégient le rapprochement entre l'agriculteur et le mangeur, ceux qui favorisent la diversité biologique, ceux qui rétablissent un véritable lien entre l'humain et la terre, ceux-là n'ont pas leur place, sauf à travers des voies de production, de transformation et de distribution marginales qui sont peu ou pas soutenues par l'État. Pourtant, ces nouveaux modèles agricoles sont la plupart du temps plus respectueux de l'environnement et visent non pas à satisfaire des standards industriels, mais plutôt à répondre aux exigences du mangeur quant à la vitalité et la qualité des aliments qu'il consomme.

Les secteurs agricole et agroalimentaire sont confrontés à un problème de taille : les intervenants y sont nombreux et bien souvent, les individus (l'agriculteur et le mangeur) y perdent, au profit d'entreprises qui agissent en fonction des marchés et des lois économiques. Non pas que les entreprises soient par nature mauvaises et les individus bons, mais il faudra bien s'avouer que chacun répond aux lois sociales qui lui correspondent. Les modalités relationnelles sont entièrement à revoir. Il faut les redéfinir, mais en changeant notre mode de pensée. À ce propos, **on attribue à Albert Einstein les paroles suivantes, à savoir que pour résoudre un problème nouveau, il faut adopter une approche nouvelle.** Jusqu'à maintenant, nous avons plutôt eu tendance à résoudre de nouveaux problèmes avec la même approche, ce qui a eu pour effet d'engendrer des problèmes de même nature que ceux que nous tentons de résoudre. Le modèle industriel en agriculture ne fonctionne pas. Il a ses avantages, surtout d'ordre économique, mais sa part de défauts est bien plus importante. De plus, il engendre des problèmes auxquels nous trouvons des solutions essentiellement de même nature, ce qui multiplie les problèmes à résoudre. Pourtant, un changement d'approche éviterait cette dangereuse escalade.

3.2 Éléments de solution

Le Québec évolue dans un contexte économique global, sous l'influence des accords continentaux et internationaux dictés par l'OMC ou les grandes institutions économiques mondiales (FMI, Banque mondiale). Ces institutions imposent leur vision de l'agriculture aux communautés, à l'environnement et aux acteurs de la chaîne agricole. L'approche techno-scientifique, promue par ces instances, continue d'être au cœur des solutions apportées aux problèmes rencontrés en agriculture et elle est celle qui a le plus de poids auprès des gouvernements, parce qu'elle semble la plus facile. Mais ne s'agit-il pas d'une fuite en avant en croyant que le progrès technique va résoudre les problèmes ? Par ailleurs, il se fait de moins en moins de recherche indépendante et de plus en plus de recherche privée (subventionnée par l'industrie) dont les résultats sont parfois contestables.

Cependant, la CAAAQ constitue une opportunité pour le Québec de se positionner comme un meneur pour repenser l'agriculture. Ne manquons pas notre chance ! Le Québec doit absolument faciliter l'accès aux marchés pour les petits producteurs qui favorisent un modèle agricole viable et à échelle humaine. L'agriculture est davantage qu'une activité économique. Il s'agit d'une activité sociale. Au lieu de vouloir faire compétition sur les marchés mondiaux, le Québec devrait d'abord se préoccuper de son approvisionnement local. En produisant pour les mangeurs québécois d'abord et avant tout, les agriculteurs québécois ne se verraient plus dans l'obligation de s'inscrire dans un modèle où seule l'expansion de l'entreprise agricole permet à celle-ci de survivre. Si faire de l'alimentation une activité industrielle soumise aux lois du marché mondial n'est pas une bonne idée (et c'est ce que nous prétendons), il faut avoir la décence et l'audace de le dire, de changer d'idée et de modifier nos pratiques.

Il faudrait privilégier les installations de la relève agricole sur des structures modestes, où les producteurs maîtrisent bien les coûts, afin de pouvoir maintenir davantage de fermes et permettre une plus grande vitalité des régions et une meilleure occupation du territoire (peut-être même pourrait-on aller jusqu'à fractionner

un certain pourcentage des terres destinées à l'agriculture industrielle et ainsi réduire la taille d'une partie des fermes). En effet, seule la présence de petites fermes permettrait de multiplier le nombre d'agriculteurs. Dans le même ordre d'idée, autoriser le statut d'agriculteur à temps partiel permettrait de résoudre au moins en partie la baisse du nombre de fermes au Québec. Beaucoup plus de fermes seraient mises sur pied et maintenues si les pluriactifs étaient permis dans le secteur agricole. Ils devraient avoir les mêmes contraintes environnementales que les agriculteurs à temps complet, mais ils devraient pouvoir, eux aussi, accéder aux terres, à l'aide financière et aux assurances agricoles. De telles mesures favoriseraient par ailleurs l'émergence d'une véritable relève agricole. Cet accroissement du nombre de fermiers et la diversification des produits régionaux qu'engendrerait un réseau de transformation et de distribution axé davantage sur les besoins et les goûts locaux permettraient en outre de revitaliser l'économie des régions et de redonner leur caractère culturel aux secteurs agricole et agroalimentaire.

Le lien social devrait également être au cœur du nouveau modèle agricole québécois. Sans ce lien, tout le monde y perd. Pour cette raison, des initiatives comme l'ASC et autres réseaux établissant des liens directs entre producteurs et consommateurs doivent être encouragés à l'échelle provinciale. La vente directe sur les marchés publics et à la ferme doit être privilégiée : il faut permettre des regroupements de producteurs pour vendre en commun sans avoir l'obligation d'être chacun sur le kiosque de vente, il faut permettre dans le cadre des plans conjoints de mise en marché des quotas de vente directe comme il en existe en Europe. De plus, la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., P-41.1) doit être revue pour permettre une meilleure occupation du territoire par les forces vives de la société. Enfin, le monopole syndical de l'Union des producteurs agricoles (UPA) doit s'évanouir le plus rapidement possible pour laisser place à d'autres façons de faire, à d'autres modèles, à l'innovation, à la critique constructive, et ainsi, permettre à différents modèles agricoles d'être représentés au Québec.

3.3 Recommandations

10. Faciliter l'accès aux marchés pour les petits producteurs qui favorisent un modèle agricole viable, à échelle humaine et permettant une vie sociale dans les campagnes.
11. Prendre des mesures pour maximiser la présence de produits québécois sur les étalages des épiceries et dans les restaurants.
12. Favoriser l'émergence de petites fermes en arbitrants en faveur de l'établissement de la relève agricole plutôt que vers l'agrandissement des exploitations ainsi qu'en fractionnant un certain pourcentage des terres destinées à l'agriculture industrielle (cela va de pair, en révisant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., P-41.1)).
13. Encourager la mise en place de systèmes de transformation et de distribution locaux en favorisant l'expansion à l'échelle provinciale d'initiatives comme l'agriculture soutenue par la communauté, les marchés publics, les kiosques de vente à la ferme et les réseaux de mangeurs-agriculteurs.
14. Mettre fin au monopole syndical de l'Union des producteurs agricoles et permettre à divers modèles agricoles d'être représentés.

4. REPLACER LE MANGEUR AU CENTRE DE L'AGRICULTURE

4.1 Manger : beaucoup plus qu'un geste banal et quotidien

Le mangeur, c'est moi, c'est vous, c'est nous tous qui avons besoin de nous nourrir chaque jour. L'action de manger peut nous sembler banale, évidente, naturelle et garantie. En quelque sorte, manger est effectivement banal, mais dépend de plus en plus des autres et c'est ce qui en fait un enjeu aussi important aujourd'hui. Le mangeur est un acteur social essentiel parce que sans lui, l'agriculture n'existe pas.

Inversement, sans agriculture, donc sans agriculteur, le mangeur n'existe plus. Ces acteurs sont en relation et cette relation doit être en équilibre. La façon de considérer le marché qui s'établit entre les acteurs, ce dont nous avons précédemment parlé, assure cet équilibre. Le mangeur est un être social et sa relation à l'agriculture et à l'agriculteur est tributaire de nombreuses considérations. Les choix qu'il fait sont déterminés par ses convictions personnelles et ses valeurs, par ses goûts, par ses moyens financiers, par le temps dont il dispose pour apprêter ses aliments, par ses relations sociales, par son contexte culturel, par l'offre qui lui est faite, etc. Tout cela mis ensemble façonne les choix du mangeur. Le mangeur est un être intelligent qui se questionne. Pour que sa réflexion soit la plus complète possible, il doit avoir toute l'information nécessaire à sa disposition. Or, le fossé qui existe entre l'agriculteur et le mangeur et l'absence de relation directe entre eux produit une distorsion dans l'information transmise au mangeur. Celui-ci ne peut plus communiquer avec l'agriculteur, lui parler de la qualité des produits qu'il consomme ni de ses goûts. Ce contact n'a lieu que par de nombreux intermédiaires qui brouillent les cartes.

De plus, certaines informations comme les ingrédients, l'apport énergétique, la compagnie productrice ou importatrice ainsi que la provenance sont habituellement inscrits sur les emballages. Pour nous, en tant que mangeurs, il est parfois difficile de connaître les effets des ingrédients sur l'organisme. Cette tâche devient encore plus difficile lorsque les produits sont transformés, car les ingrédients sont alors encore plus complexes. Par ailleurs, les aliments contenant des OGM ne sont pas indiqués sur les emballages et il n'y a pas non plus d'information sur la façon dont est nourri le bétail ou sur l'utilisation d'hormones de croissance et d'antibiotiques. Le type et la quantité de produits chimiques utilisés sur les aliments, que ce soit des engrais chimiques ou des pesticides, ne sont pas non plus indiqués sur la majorité des aliments achetés au supermarché. On prive donc le mangeur d'une véritable liberté de choix.

Le geste quotidien de manger pose ainsi de grands défis environnementaux et sociaux. Nous avons besoin d'aliments nourrissants en qualité et en quantité suffisante chaque jour. Au Québec, tout comme ailleurs en Amérique du Nord, il n'a jamais été aussi facile qu'aujourd'hui de retrouver une si grande variété d'aliments de toutes sortes. Néanmoins, nous devons nous questionner sur les conditions de production de ces aliments et sur les impacts qu'ils peuvent avoir sur l'environnement. Avec le modèle agricole actuel, axé sur les importations, les exportations et une alimentation au plus bas coût possible, nous faisons souvent le tour de la terre seulement avec ce que contient notre assiette et sans toujours nous en rendre compte. Selon le Worldwatch Institute, un aliment parcourt en moyenne 2 500 km avant de se rendre à notre assiette [14]. Le transport des aliments engendre alors une grande production de gaz à effets de serre qui a un impact majeur sur la qualité de notre air et des conséquences sur le plan des changements climatiques.

Par ailleurs, notre alimentation est de plus en plus transformée. La transformation engendre des problèmes de santé et ce lien est établi régulièrement par de nouvelles études. Plusieurs débats publics ont également eu lieu récemment à propos, notamment, de la malbouffe. Les gras-trans, le sel et les sucres raffinés ont été identifiés comme agents ayant un effet négatif sur notre santé. D'autres éléments, comme les oméga 3-6-9, les fibres alimentaires, la quantité de protéines et de vitamines dans les aliments semblent plus favorables à une bonne santé. Actuellement, le mangeur peut encore choisir de consommer des aliments frais non transformés ou encore des aliments transformés et raffinés. Cependant, ces choix demeurent limités par les décisions que prennent les grandes multinationales de l'agroalimentaire en matière de mise en marché et de distribution des produits. D'ailleurs, le marché de l'alimentation au Québec est contrôlé dans une proportion de 75 % par trois grandes entreprises, soit Loblaw's, Sobeys et Métro [1], ce qui laisse peu de place à la diversité et à la réelle liberté de choix pour le mangeur.

4.2 Éléments de solution

L'environnement et la santé sont des sujets qui prennent de plus en plus d'importance dans les médias, ce qui confirme un intérêt certain des consommateurs/mangeurs pour ces questions et leur désir d'être mieux informés. Une agriculture locale, biologique (ou au moins économe en intrants) et à petite échelle permettrait aux mangeurs de faire des choix tant pour leur santé et que pour celle de l'environnement. Nous devons rendre les produits locaux et respectueux de l'environnement plus accessibles, à des coûts abordables pour que les consommateurs aient le choix de consommer des aliments sains et de qualité ayant des impacts moindres sur l'environnement et leur santé. La consommation d'aliments biologiques pourrait être un excellent moyen pour une amélioration de la santé globale de la population. Or, les agriculteurs qui suivent le cahier des charges de l'agriculture biologique sont trop peu encouragés par les politiques gouvernementales, limitant ainsi l'expansion d'un modèle qui nous paraît pourtant plus viable et plus économiquement rentable.

De plus, il reste encore beaucoup d'éducation à faire auprès de la population sur le plan de l'alimentation. En tant que contribuables, nous payons tous la facture de la mauvaise santé d'une partie significative de la population causée et entretenue par le manque d'information. Nous pensons qu'il serait bénéfique de mieux éduquer les citoyens afin que ceux-ci soient conscients des choix qui s'offrent à eux et des conséquences de ceux-ci sur leur propre santé, sur celle des autres et sur l'environnement. Dans le même ordre d'idée, l'étiquetage obligatoire des OGM et des intrants ayant servi à la production d'un aliment, de même que celui des lieux de production et de transformation de cet aliment, serait une excellente façon de donner le choix aux consommateurs, selon leur valeur et leur conscience.

4.3 Recommandations

15. Promouvoir et rendre accessible aux mangeurs des aliments sains, de qualités, produits localement et ayant des impacts minimes sur l'environnement et leur santé.
16. Mettre en place des mesures d'étiquetages complètes comprenant non seulement la liste des ingrédients contenus dans un produit donné et le tableau des valeurs nutritives, mais également toute l'information pertinente sur les conditions de production des aliments.

CONCLUSION

L'agriculteur et le mangeur sont les deux principaux acteurs de la scène agricole. Leur relation s'édifie à travers un marché. La nature du marché actuel a éloigné l'agriculteur et le mangeur l'un de l'autre. Ils ne peuvent vivre l'un sans l'autre, mais en même temps, ils ne se côtoient pratiquement plus. Pourtant, la bonne santé des secteurs agricole et agroalimentaire repose, selon nous, sur la constitution d'un nouvel équilibre entre ces trois pôles – agriculteur, marché et mangeur. Plus encore que le changement des pratiques, qui sont pourtant essentielles, il convient d'adopter de nouvelles approches. La redéfinition des modèles agricoles et la transformation des relations entre les acteurs de ces secteurs nous apparaissent fondamentales. Le Québec est donc mûr pour l'édification d'un nouveau contrat social. Nous devons revoir en profondeur notre vision de l'activité agricole et des secteurs qui lui sont connexes et nous devons convenir d'une orientation viable pour tous et viable dans l'avenir, en tenant compte des limites connues du modèle agricole actuel et de ses impacts sur l'environnement et la santé. Nous devons nous entendre sur le prochain pas à franchir, un pas décisif. Le Québec est prêt pour une nouvelle révolution d'un vert plus visionnaire et plus salubre.

BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE

- [1] Commission sur l'avenir de l'agriculture et l'agroalimentaire québécois (CAAAQ). 2007. *Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir*, Document de consultation, 2007.
- [2] BOUCHARD. R. 2002. *Plaidoyer pour une agriculture paysanne*, Les Éditions Écosociété, Montréal, 2002, 268 p.
- [3] VIA CAMPESINA. 2007. http://www.viacampesina.org/main_fr/index.php
- [4] Le mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ). 2005. *Des droits qui assurent l'avenir de l'agriculture et... de la terre*, mars 2005, 23 p., p. 20.
- [5] http://www.agr.gc.ca/policy/environment/water_f.phtml
- [6] SIMARD, A. 2004. « Portrait global de la qualité de l'eau des principales rivières du Québec », dans le site ministère de l'Environnement du gouvernement du Québec, [En ligne]. www.menv.gouv.qc.ca/eau/sys-image/global/index.)
- [7] Samuel, Onil. Présentation de l'INSPQ Institut National de Santé Publique du Québec, « Exposition aux pesticides et risques pour la santé, une problématique réelle ».
- [8] Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). 2006. *Les pesticides en milieu agricole : état de la situation environnementale et initiatives prometteuses*, 2006 ; <http://www.mddep.gouv.qc.ca/pesticides/etat-env/index.htm>
- [9] Recommandation de l'Étude sur la qualité de l'eau potable dans sept bassins versants en surplus de fumier et impacts potentiels sur la santé, MDDEP + INSPQ + MAPAQ + MSSS, 2004.
- [10] PILOTE. R. 2002. *La protection de l'eau dans le contexte agricole au Québec : historique et perspectives*, UQCN Union Québécoise pour la Conservation de la Nature, Nov. 2002.
- [11] http://www.agr.gc.ca/misb/hort/org-bio/pdf/OrganicsQC2003_f.pdf, Statistiques sur l'Agriculture biologique en 2003, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Mai 2004.
- [12] <http://www.omafr.gov.on.ca/french/crops/facts/06-104.htm>, Fiche technique du Ministère de l'agriculture de l'Ontario, Introduction à l'agriculture biologique, Nov. 2006.
- [13] GIDDENS. A. 1990. *The Consequences of Modernity*, Cambridge, Polity Press, 1990.
- [14] WARIDEL. L. 2003. L'envers de l'assiette et quelques idées pour la remettre à l'endroit, Les Éditions Écosociétés, Montréal, 2003, 173 p.
- [15] SÉRALINI. G-É. 2004. *OGM qui changent le monde*, Paris, Flammarion, 2004
- [16] Comité de Recherche et d'Information Indépendantes sur le génie GENétique (CRIIGEN). 2007. *Un cas grave : Un maïs OGM autorisé est impropre à la consommation*, <http://www.criigen.org/>

Liste des personnes ayant contribué à ce mémoire.

- **Arianne Courville**, membre du comité agriculture
- **Claire Durox**, membre du comité eau
- **Claude Fortier**, membre du comité OGM
- **Marie-Eve Giroux**, stagiaire en organisation communautaire et accompagnatrice du comité agriculture et du comité de rédaction du mémoire pour la CAAAQ
- **Michel Leclec**, membre du comité agriculture
- **Richard Legault**, membre du comité OGM
- **Johanne Pelletier**, membre du comité agriculture
- **David Pépin**, membre du comité OGM
- **Renaud Quilbé**, membre du comité eau
- **Alex Rodrigue**, membre du comité OGM